

SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

**Plan d'études
Guide de l'étudiant
Catalogue des cours**

1987-1988

SE RENSEIGNER OÙ ET QUAND

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS (bureaux 350 et 351)

| | | |
|------------|-----------------|--------------------|
| Réception: | lundi | 14 h. à 18 h. 30 |
| | mardi, mercredi | |
| | et vendredi | 9 h. à 11 h. 30 |
| | jeudi | 9 h. 30 à 16 h. 30 |

CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES ET PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES ÉQUIVALENCES (bureau 349)

| | | |
|------------|----------------------|---------------|
| Réception: | du mardi au vendredi | 14 h. à 16 h. |
| | ou sur rendez-vous | |

Durant les vacances universitaires, les permanences du lundi de 16 h. à 18 h. 30 et jeudi de 11 h. 30 à 14 h. ne sont pas assurées.

DATES À RETENIR

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 1987-1988

| | |
|--|---|
| Début des cours : | 19 octobre 1987 |
| Fin des cours : | 25 juin 1988 |
| Vacances universitaires : | Noël/Nouvel An Pâques |
| | 19.12.87 - 11.01.88 14.03.88 - 18.04.88 05.10.87 - 17.10.87 14.03.88 - 26.04.88 17.06.88 - 09.07.88 |
| Sessions d'examens : | du 1 ^{er} mai au 15 juillet 1987 |
| Immatriculations : | |
| Admission des non-porteurs de maturité ou baccalauréat : | du 15 nov. 87 au 15 janv. 1988 |

CALENDRIER DE LA SECTION 1987-1988

| | |
|--|---|
| Demande d'équivalences : | jusqu'au 30 septembre 1987 |
| Inscription aux cours : | du 2 au 6 novembre 1987 |
| Désinscriptions : | du 15 au 26 février 1988 |
| Report d'évaluation : | |
| pour la session d'examen de juillet 1988 | du 25 avril au 6 mai 1988 |
| pour la session d'examen d'octobre 1987 | du 5 au 17 octobre 1987 |
| Demande d'une année de congé : | 11 septembre 1987 |
| Collège des Docteurs : | 18 novembre 1987 17 février et 18 mai 1988 |

Plan d'études Guide de l'étudiant Catalogue des cours

1987-1988

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| I. LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS | 2 |
| II. GUIDE DES ETUDIANTS | 9 |
| <i>Pour les nouveaux étudiants</i> | |
| 1. Conditions d'immatriculation | |
| 2. Formalités d'immatriculation | |
| 3. Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité | 10 |
| 4. Equivalences | |
| 5. Bourses | |
| 6. Logement | |
| <i>Pour tous les étudiants</i> | |
| 7. Le système des unités de valeur capitalisables | |
| 8. Les programmes d'études | |
| 9. Information-orientation | |
| 10. Inscription aux cours | 11 |
| 11. Projet(s) indépendant(s) | |
| 12. Contrôle des programmes individuels | |
| 13. Evaluation | 12 |
| 14. Echecs | |
| 15. Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 1987-88 | 13 |
| 16. Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation | |
| III. PLAN D'ETUDES | 14 |
| 1. Etudiants préparant la licence en Sciences de l'éducation <i>Plan d'études</i> | |
| 2. Etudiants préparant des diplômes post-licence | 22 |
| A. Certificat de formation continue | |
| B. Diplôme de spécialisation | |
| 3. Etudiants préparant un doctorat | 23 |
| 4. Cours destinés aux candidats à l'enseignement primaire (Divisions élémentaire et moyenne) | |
| 5. Cours destinés aux enseignants et aux cadres de l'enseignement secondaire | 25 |
| IV. CATALOGUE DES COURS | 26 |

I. LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS

Présidente de la section:

Mme Linda ALLAL, professeur ordinaire (355), int. 2672 et (22 Mail), int. 2735

Président de la Commission du Plan d'Etudes:

M. Michael HUBERMAN, professeur ordinaire (302), (8 Candolle), int. 2046
et M. Pier Angelo NERI (ad intérim), chargé d'enseignement (8 Candolle), int.
2792

Président du Collège des Docteurs:

M. Daniel HAMELINE, professeur ordinaire (6, Candolle) (301), int. 2047

Conseillère aux études et

Présidente de la Commission d'Equivalences:

Mme Janine BERBERAT (349), int. 2674

Secrétariat de section:

Mme Françoise MONIGHETTI (350), int. 2612

M. Claude DROZ (351), int. 2207

Mme Claudine POUPENEY (353), int. 2670

Mme Claire PALANDELLA (353), int. 2670

Mme Anne ISCHER (352), int. 2655

Mme Adriana RETORD-RICCIATO (354), int. 2671

Secrétariat des étudiants

Secrétariat de section

Secrétariat de la présidence

Corps enseignant:

Mme Linda ALLAL, professeur ordinaire (22 Mail) (208), int. 2735 et (355), int.
2672

Assistants: Mme Béatrice Berset, Mme Micheline Perrin, M. François Tochon,
Mme Christine Zoëls

M. Edouard BAYER, professeur ordinaire (345), int. 2663 et (22 Mail) (206), int.
2676

Mme Marie-Josèphe BESSON, collaboratrice scientifique (128), int. 2793

M. Jean-Paul BRONCKART, professeur ordinaire (304), int. 2791 ou 2622

Assistants: M. Joaquim Dolz, Mme Mercé Pujol,
Mme Itziar Plazaola, Mme Marie-Claude Rosat,
M. Bernard Schneuwly

M. Jean BRUN, maître d'enseignement et de recherches (313), int. 2731

Assistant: M. Richard Schubauer

M. Frédi BÜCHEL, professeur ordinaire (356), int. 2687

Assistante: Mme Sylvie Binyet, Mme Ursula Scharnhorst

M. François BUGNIET, maître assistant (6 Candolle) (302), int. 2046

M. Jean-Claude CALPINI, chargé d'enseignement suppl. (316), int. 2620

M. Michel CARTON, chargé d'enseignement (310), int. 2732

Assistante: Mme Anne Stahl

Mme Martine CHAPONNIERE, chargée d'enseignement (6 Candolle, 5e ét.), int.
2758

Assistante: Mme Graziella Bezzola

Mme Nanine CHARBONNEL, chargée de cours suppl. (6 Candolle) (301), int. 2047

Mme Gisela CHATELANAT, chargée d'enseignement (358), int. 2208

Assistante: Mme Roser Cornaz-Bassoli

Mme Mireille CIFALI, chargée de cours (301), int. 2195

Assistantes: Mme Rita Hofstetter, Mme Minette Lugon

M. Pierre DASEN, chargé de cours (311B), int. 2733

Assistante: Mme Marie-Noëlle Schurmans, Mme Marie-France Vouilloz-
Beckhechi

M. Pierre DOMINICE, professeur ordinaire (6 Candolle, 5e ét.) ,int. 2673 (en congé
semestre d'hiver 1987-88). Cours assurés par ses assistants.

Assistants: M. Matthias Finger, Mme Christine Joso, Mme Edmée Ollagnier

M. Matthias FINGER, maître assistant (6 Candolle, 5e ét.) (355), int. 2673

M. Pierre FURTER, professeur ordinaire (309), int. 2730

Assistants: Mme Patricia Dumont, Mme Véronique Flückiger

M. André GIORDAN, professeur ordinaire (314), int. 2754

Assistants: M. Bernard Chabloz, Mme Irène Starkle,
M. Bernard Vuillemin, Mme Marie-Louise Zimmermann,
M. Jean-Luc Zimmermann

M. Daniel HAMELINE, professeur ordinaire (6 Candolle) (301), int 2047

Assistants: M. Joseph Coquoz, M. Rémy Gerber,
Mme Michèle Scherer

M. Siegfried HANHART, maître d'enseignement et de recherches (308), int. 2730

Assistants: Mme Véronique Flückiger, M. Gérard Perroulaz

M. Michael HUBERMAN, professeur ordinaire (6 Candolle) (302), int. 2046 (en
congé semestre d'hiver 1987-88). Cours assurés par M. Hameline.

Assistants: M. François Bugniet, Mme Marie-Madeleine Grounauer,
Mme Jacqueline Jaccard, Mme Michèle Roullet,
M. Olivier Siegrist, Mme Monica Thurler

M. Walo HUTMACHER, chargé de cours (311 A), int. 2753

Assistante: Mme Marie-Thérèse Lévy

M. Michel KOSTECKI, chargé de cours (308), int. 2730

Mme Cléopâtre MONTANDON, chargée de cours (315), int. 2728

Assistante: Mme Huguette McCluskey

M. Pier Angelo NERI, chargé d'enseignement (6 Candolle, 5e ét.), int. 2792

Mme Liliane PALANDELLA, chargée de mission (352), int. 2655

M. Philippe PERRENOUD, chargé de cours (22 Mail) (212), int. 2188

M. Didier PINGEON, chargé d'enseignement (317), int. 2755

Assistants: M. Philippe Beuret, Mme Martine Ruchat

M. Gianreto PINI, chargé d'enseignement (22 Mail) (715), int. 2669

M. Claude PIRON, chargé d'enseignement (301), int. 2195

M. Edo POGLIA, chargé de cours (311B), int. 2733

Mme Rosette POLETTI, chargée de cours (6 Candolle) (301), int. 2045

Assistante: Mme Barbara Dobbs

M. Philippe POUSSIÈRE, chargé d'enseignement (6 Candolle) (301), int. 2045

Assistants: M. Jean-Pierre Ballenegger, Mme Jocelyne Pittard

Mme Micheline REY-VON ALLMEN, chargée de cours (311B), int. 2733

Mme Teresinha REY-PINTO, chargée d'enseignement (318), int. 2619

Assistante: Mme Fabia Cobbioni

Mme Laurence RIEBEN, professeur ordinaire (316), int. 2620 (en congé jusqu'au 1.1.88). Cours assurés.

Assistantes: Mme Arianne Meyer, Mme Christiane Perregaux,
Mme Carine Schwinn

Mme Christiane ROBERT-TISSOT, chargée de cours suppl. (329 et 316), int. 2209 et 2620

Mme Madeleine SAADA-ROBERT, chargée de cours suppl. (22 Mail) (208), int. 2735

Mme Dagmar SCHINDLER-HEXEL, chargée d'enseignement (22 Mail) 212, int 2188

M. Bernard SCHNEUWLY, maître assistant (303), int. 2791

Mme Maria-Luisa SCHUBAUER-LEONI, maître assistant suppl. (312), int. 2729

Assistante: Mme Nancy Bell

M. Johnny STROUMZA, chargé d'enseignement (6 Candolle) (505), int. 2675

Assistantes: Mme Christine Boudet, Mme Henriette Lerch

M. Louis VANNEY, chargé d'enseignement (318), int. 2619

Assistante: Mme Monique Rakotoarimanana

Mme Christiane VITALE-OTHENIN-G., chargée de cours (312), int. 2729

Assistante: Mme Sandra Trevisi

M. Michel VUILLE, chargé de cours (317), int. 2755

Assistant: M. Selim Djem

M. Pierre-Henri ZOLLER, chargé d'enseignement (6 Candolle), int. 2758

N.B. : Modifications probables dans l'attribution des bureaux. Se renseigner auprès des secrétariats.

Enseignants d'autres facultés offrant des cours en Sciences de l'éducation

M. Gérard GOY, professeur ordinaire en Faculté des sciences (Observatoire de Sauverny)

M. Jean KELLERHALS, professeur ordinaire en Faculté des sciences économiques et sociales, Dpt de sociologie

Mme Renate OPPIKOFER, chargée d'enseignement, Ecole de psychomotricité rattachée à la FPSE

Mme Rose-Marie SCHNYDRIG, chargée d'enseignement, Ecole de psychomotricité rattachée à la FPSE

REMARQUE

L'enregistrement des membres du corps enseignant pour le programme des cours étant terminé le 15 juin, certains membres du corps enseignant figurent dans le programme des cours sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

SUBDIVISIONS

Subdivision DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION DES SYSTEMES DE FORMATION

Responsable: M. Pierre Dasen

Membres réguliers: M. Michel Carton
M. Pierre Dasen
Mme Patricia Dumont
Mme Véronique Flückiger
M. Pierre Furter
M. Siegfried Hanhart
M. Walo Hutmacher
M. Michel Kostecki
Mme Marie-Thérèse Lévy
M. Gérard Perroulaz
M. Edo Poglia
Mme Micheline Rey-von Allmen
Mme Marie-Noëlle Schurmans
Mme Anne Stahl
Mme Marie-France Vouilloz-Beckhechi
Mme Liliane Palandella
M. Johnny Stroumza
M. Pierre-Henri Zoller

Subdivision DIDACTIQUES ET PRATIQUES EDUCATIVES

Responsable: M. Jean-Paul Bronckart

Membres réguliers: Mme Nancy Bell
Mme Marie-Josèphe Besson
M. Jean-Paul Bronckart
M. Jean Brun

M. Bernard Chabloz
Mme Mireille Cifali
M. Joaquim Dolz
M. Raul Gagliardi
M. André Giordan
M. Gérard Goy
Mme Rita Hofstetter
Mme Minette Lugon
M. Bernard Nidegger
Mme Itziar Plazaola
Mme Mercé Pujol
Mme Marie-Claude Rosat
M. Bernard Schneuwly
Mme Maria-Luisa Schubauer-Leoni
M. Richard Schubauer
Mme Carine Schwinn
Mme Sandra Trevisi
Mme Christiane Vitale-Othenin-G.
M. Bernard Vuillemin
Mme Marie-Louise Zimmermann
M. Jean-Luc Zimmermann
Membres associés:
Mme Linda Allal
M. Edouard Bayer
Mme Liliane Palandella
M. Didier Pingeon
M. Philippe Poussière

Subdivision EDUCATION DES ADULTES

Responsables: M. Johnny Stroumza
Membres réguliers: M. Jean-Pierre Ballenegger
Mme Graziella Bezzola
Mme Christine Bourdet
Mme Martine Chaponnière
Mme Nanine Charbonnel
M. Joseph Coquoz
Mme Barbara Dobbs
M. Pierre Dominicé
M. Matthias Finger
M. Rémy Gerber
Mme Christine Josso
M. Daniel Hameline
Mme Henriette Lerch
M. Pier Angelo Neri
Mme Edmée Ollagnier
Mme Jocelyne Pittard
Mme Rosette Poletti
M. Philippe Poussière
Mme Michèle Scherer
M. Johnny Stroumza
M. Pierre-Henri Zoller

Membres associés: Mme Janine Berberat
M. Michel Carton

Subdivision EDUCATION SPECIALE
Responsable: M. Frédi Büchel
Membres réguliers: M. Philippe Beuret
Mme Sylvie Binyet
M. Frédi Büchel
Mme Gisela Chatelanat
Mme Fabia Cobbioni
Mme Roser Cornaz-Bassoli
M. Selim Djem
M. Didier Pingeon
Mme Monique Rakotoarimanana
Mme Teresinha Rey-Pinto
Mme Martine Ruchat
Mme Ursula Scharnhorst
M. Louis Vaney
M. Michel Vuille
Membres associés: Mme Renate Oppikofer
Mme Rose-Marie Schnydrig

Subdivision THEORIES ET PRATIQUES DE L'EDUCATION SCOLAIRE

Responsables: Mmes Cléopâtre Montandon et Laurence Rieben
Membres réguliers: Mme Linda Allal
M. Edouard Bayer
Mme Béatrice Berset
M. François Bugniet
M. Jean-Claude Calpini
Mme Marie-Madeleine Grounauer
M. Michael Huberman
Mme Jacqueline Jaccard
M. Jean Kellerhals
Mme Huguette McCluskey
Mme Arianne Meyer
Mme Cléopâtre Montandon
Mme Christiane Perregaux
M. Philippe Perrenoud
Mme Micheline Perrin
M. Gianreto Pini
M. Claude Piron
Mme Laurence Rieben
Mme Christiane Robert-Tissot
Mme Michèle Roullet
Mme Dagmar Schindler-Hexel
M. Olivier Siegrist
Mme Monica Thurler
M. François Tochon

Membres associés:

Mme Christina Zoells
Mme Janine Berberat
M. Pierre Dominicé
Mme Liliane Palandella

II. GUIDE DES ETUDIANTS

POUR LES NOUVEAUX ETUDIANTS

1. Conditions d'immatriculation

- a) Maturité, baccalauréat ou titre jugé équivalent par l'Université. Pour les personnes ne possédant pas un tel titre: voir point 3 ci-dessous.
 - Les porteurs de certaines maturités *étrangères* sont soumis à un examen supplémentaire demandé par l'Université.
 - L'enseignement étant donné en *français*, l'Université demande à tous les étudiants étrangers dont la langue maternelle n'est pas le français de subir un examen de français et, le cas échéant, de s'inscrire pendant un semestre à l'Ecole de langue et de civilisation françaises avant de les immatriculer régulièrement à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation.
- b) Enseignants suisses
 - Les enseignants *suissets* non porteurs de baccalauréat ou de maturité sont admissibles par la section pour autant que l'Université de leur canton puisse les admettre également (si ce n'est pas le cas, voir point 3 ci-dessous).
 - Les enseignants *suisses romands* (cantons de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel, Valais et Vaud) sont tenus de présenter une demande d'admission identique aux non-porteurs de maturité (voir point 3 ci-dessous).
 - Les enseignants *titulaires d'un brevet genevois* doivent se réinscrire auprès du Secrétariat central des étudiants de l'Université et adresser une demande d'équivalences à la commission responsable (voir point 4), en y joignant une copie de leur brevet et une attestation du DIP concernant leur pratique.

2. Formalités d'immatriculation

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire *d'octobre*. Les demandes doivent être présentées par écrit au
Secrétariat central de l'Université
Service des immatriculations
CH – 1211 Genève 4
du 1^{er} mai au 15 juillet.

D'autres détails concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités officielles concernant les étudiants étrangers, sont précisés dans le Guide de l'étudiant de l'Université de Genève, remis par le Secrétariat central de l'Université (Uni II, bureaux 214-218).

3. Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité ou de baccalauréat

Les demandes sont à adresser au Secrétariat central de l'Université, Service des immatriculations, 1211 Genève 4, jusqu'au 15 janvier. Des renseignements peuvent être obtenus au secrétariat des étudiants de la section des Sciences de l'éducation (bureaux 350 et 351).

4. Equivalences

Des équivalences peuvent être demandées à la commission d'Equivalences de la section des Sciences de l'éducation

- pour des cours et séminaires, universitaires ou non, ayant été *suivis et validés antérieurement*, s'ils sont comparables, en contenu et en durée, aux cours proposés par le plan d'études de la section;
- pour une pratique pédagogique antérieure.

Le formulaire pour faire la demande d'équivalences peut être obtenu au secrétariat central des étudiants (bur. 214-218, UNI II). La demande doit parvenir à la commission d'Equivalences jusqu'au 30 septembre.

5. Bourses

Se renseigner auprès de la conseillère aux études de la section (bureau 349).

6. Logement

Le nouvel étudiant peut faire appel aux services du Bureau de logement de l'Université, 2, rue Hugo de Senger, dès qu'il est en possession de l'attestation d'immatriculation délivrée par l'Université.

POUR TOUS LES ETUDIANTS

7. Le système des unités de valeur capitalisables

La formation est organisée selon un système d'unités de valeur capitalisables (UV). Un cours vaut 1 UV. Les UV doivent être **acquises**:

- a) à raison de *1 au minimum*, sans compter les 2 UV de stage, et de *9 au maximum* (y compris les deux UV de stage) par année d'étude;
- b) en totalité, dans les délais prescrits par le règlement d'études auquel l'étudiant est soumis.

8. Les programmes d'études

Pour composer son programme personnel, l'étudiant doit se conformer aux exigences du plan d'études relatif au diplôme pour lequel il est inscrit (voir Plan d'études, chapitre III).

9. Information-orientation

- a) Des descriptifs détaillés des cours (mentionnant buts, champ couvert, mode d'organisation et d'animation, mode d'évaluation, points éventuels de rapport avec d'autres cours ou activités de la section) sont à disposition des étudiants dès la semaine du 12 octobre. Les classeurs peuvent être consultés à la bibli-

thèque, au secrétariat des étudiants (bureaux 350 et 351) et chez la conseillère aux études de la section (bureau 349).

- b) Durant la semaine de la rentrée, chaque enseignant consacre la première heure de son enseignement à l'information concernant son cours. Cette information est répétée durant la deuxième heure, de manière à permettre aux étudiants de se documenter à propos de cours dont les horaires chevauchent.

Les enseignements proprement dits débutent dès la deuxième semaine.

- c) Jusqu'à la fin de la période d'inscription aux cours (voir point 10), la conseillère aux études de la section (bureau 349) reçoit individuellement les étudiants qui souhaitent des conseils ou de l'aide pour établir leur programme d'études. Tous les étudiants en études initiales sont invités à rencontrer la conseillère aux études.

10. Inscription aux cours

Au début de l'année académique, *chaque étudiant* de la section doit faire enregistrer la liste des cours qu'il désire suivre en 1987-88. Il procède en deux temps:

- 1) *Il choisit ses cours* (en tenant compte des exigences de son plan d'études) durant la période du **12 au 23 octobre 1987**; il peut demander conseil à la conseillère aux études.
- 2) *Il fait enregistrer son choix de cours*; cet enregistrement se fait **durant la semaine du 2 au 6 novembre 1987**.

Aucune inscription ne sera plus acceptée après la date du **6 novembre 1987**.

Les modalités d'inscription sont les suivantes:

Durant cette semaine, l'étudiant passe au secrétariat des étudiants de la section (bureaux 350 et 351) et inscrit ses cours:

- sur une fiche à son nom, qui restera au secrétariat dans son dossier, et sur laquelle les UV seront «comptabilisées» au fur et à mesure de leur obtention,
- sur une fiche personnelle, double de la précédente, qui lui est destinée.

Pour l'inscription des étudiants, le formulaire ad hoc, dûment complété et signé (formulaire à retirer préalablement au secrétariat des étudiants (bureaux 350 et 351)).

Pour les cours pris hors section, les formulaires ad hoc doivent être présentés **dûment remplis et signés par l'enseignant** au moment de l'inscription. Les formulaires sont à retirer au secrétariat des étudiants une semaine avant le début des inscriptions aux cours.

11. Projet(s) indépendant(s)

Des projets indépendants (pour lesquels l'étudiant se fait conseiller par un enseignant) ou projets de groupe peuvent être validés comme UV, avec l'accord du corps enseignant.

- L'étudiant préparant une licence prend contact avec un enseignant de son choix et décide avec lui du sujet qui sera traité.
L'étudiant remplit le formulaire ad hoc qu'il a retiré au secrétariat des étudiants (bureaux 350 et 351). Il le fait signer par l'enseignant afin de pouvoir faire enregistrer son projet indépendant par le secrétariat des étudiants de la section lors de la semaine d'inscription aux cours.

12. Contrôle des programmes individuels

Tout étudiant inscrit à la section a *l'obligation*, même s'il ne suit pas de cours en

1987-88 (voir point 15), de se présenter personnellement au secrétariat des étudiants de la section durant la semaine d'inscription prévue (voir point 10, al. 2). C'est à ce moment que se fera le contrôle de la conformité de son programme au plan d'études, aux délais d'études, etc.

13. Evaluation

- a) Le fait d'inscrire un cours sur sa fiche donne l'obligation de passer l'évaluation correspondante.

Exception: l'étudiant a fait une démarche d'annulation de cours afin de le faire biffer de son programme. Il remplit pour ce faire un formulaire ad hoc et le dépose au secrétariat des étudiants (bureaux 350 et 351) durant les semaines du 15 au 26 février 1988. Au-delà de cette date, tout cours non biffé est soumis à évaluation.

Remarque: il est évident que l'étudiant ne peut faire biffer la totalité des cours auxquels il est inscrit (voir point 7.a)).

- b) Pour chaque évaluation, l'étudiant a droit à *deux essais*. Ces deux essais peuvent avoir lieu lors de *trois sessions*: juillet, octobre et mars. L'étudiant a donc tout intérêt à se présenter pour la première fois aux sessions de juillet ou d'octobre pour s'assurer la possibilité d'une deuxième passation.

- c) Choix des sessions

L'inscription à l'évaluation est automatique et se fait sur la base des listes d'inscription aux cours.

- Tous les étudiants sont automatiquement inscrits à la session de juillet à moins qu'ils n'aient fait une démarche de *report d'évaluation*.
- Tous les étudiants qui n'ont pas acquis l'UV à la session de juillet (soit qu'ils aient fait une démarche de report d'évaluation ou que leur résultat à l'évaluation de juillet ait été jugé insuffisant) sont automatiquement inscrits à la session d'octobre.

S'ils désirent reporter l'évaluation à la session de mars (dernier délai), ils doivent procéder à une démarche de report d'évaluation.

Remarques:

Pour les évaluations faites sur la base d'un examen en salle (écrit ou oral), l'étudiant fait une demande de report d'évaluation au moyen du formulaire ad hoc qu'il rend, dûment rempli, au secrétariat des étudiants de la section (bureaux 350 et 351):

- durant les semaines du 26 avril au 6 mai 1988 pour la session de juillet 1988,
- durant les semaines du 5 au 16 septembre 1987 pour la session d'octobre 1987.

Pour toute autre forme d'évaluation (contrôle continu, travaux écrits assortis ou non d'une défense orale, projets indépendants), l'étudiant se conforme aux dispositions écrites fournies par l'enseignant dans le descriptif du cours.

14. Echecs

Rappel (cf. point 13 ci-dessus): le fait d'inscrire un cours sur sa fiche donne l'obligation à l'étudiant de subir l'évaluation correspondante.

Si une UV n'est pas acquise selon les modalités d'évaluation prévues pour un cours, le résultat final est un échec qui sera pris en compte pour une exclusion éventuelle de la section.

Trois cas spécifiques peuvent conduire l'étudiant au résultat d'échec:

1. il ne se présente pas aux évaluations prévues;
2. n'ayant pas obtenu l'UV lors d'une première évaluation, il ne se présente pas

à une deuxième évaluation;

3. il n'obtient pas l'UV à la suite de deux évaluations.

En cas de maladie ou d'accident, le certificat médical devra être donné au secrétariat des étudiants dans un délai de cinq jours.

15. Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 1987-88

- a) Si un étudiant doit effectuer un stage à l'étranger, ou un service militaire à l'étranger, ou s'il ne peut fréquenter les cours pour raisons de santé, il fait une *demande de congé* au doyen de la faculté, et se procure pour cela une formule au Secrétariat central (bureaux 214-218, UNI II).

Un étudiant ayant fait une demande de congé ne peut passer d'examen durant sa période de congé.

D'autre part, il ne paie que les taxes fixes (Fr. 55.—).

Délai pour une demande de congé: **11 septembre 1987**.

Les semestres de congé ne sont pas comptabilisés envers le délai d'étude.

- b) Si un étudiant ne veut pas suivre de cours en 1987-88 parce qu'il désire préparer des examens ou un mémoire de licence ou de diplôme, il en informe le secrétariat des étudiants de la section (bureaux 350 et 351) au plus tard une semaine avant le délai figurant sur la feuille de paiement des taxes, et ensuite le Secrétariat central de l'Université.

Cet étudiant ne paie que les taxes fixes (Fr. 55.—).

Une telle possibilité est réservée aux étudiants qui sont au moins au dernier semestre du délai minimum des études.

Les semestres sans cours ni exercices sont comptabilisés envers le délai d'étude.

- c) En cas de situation imprévisible, l'étudiant consulte la conseillère aux études de la section (bureau 349).

16. Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation

1. La *licence* en sciences de l'éducation, sans spécialisation
2. Le *diplôme* en sciences de l'éducation avec spécialisation.

Remarque: ce diplôme étant en ré-élaboration, aucune nouvelle inscription ne sera prise en 1987-88.

3. Le *certificat de formation continue* destiné aux personnes ayant une licence universitaire et au moins trois ans d'expérience pédagogique.
4. Le *doctorat* en sciences de l'éducation.

ATTENTION

Il n'y a pas de cours à la section des Sciences de l'éducation le mercredi après-midi, qui est réservé aux réunions des divers organes de gestion de la section, notamment de l'assemblée générale, qui est ouverte à tous les membres de la section: professeurs, collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, étudiants, personnel administratif et technique. (Des renseignements sur le mode de fonctionnement de la section peuvent être obtenus au secrétariat de la section, bureaux 352 et 353.)

III. PLAN D'ETUDES

1. ETUDIANTS PREPARANT LA LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

Remarque:

En général, la licence en sciences de l'éducation ne permet d'avoir un poste dans l'*enseignement public* que dans la mesure où l'on possède un titre reconnu pour accéder aux carrières de l'enseignement (brevet d'instituteur, certificat d'aptitude à l'enseignement primaire, certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire).

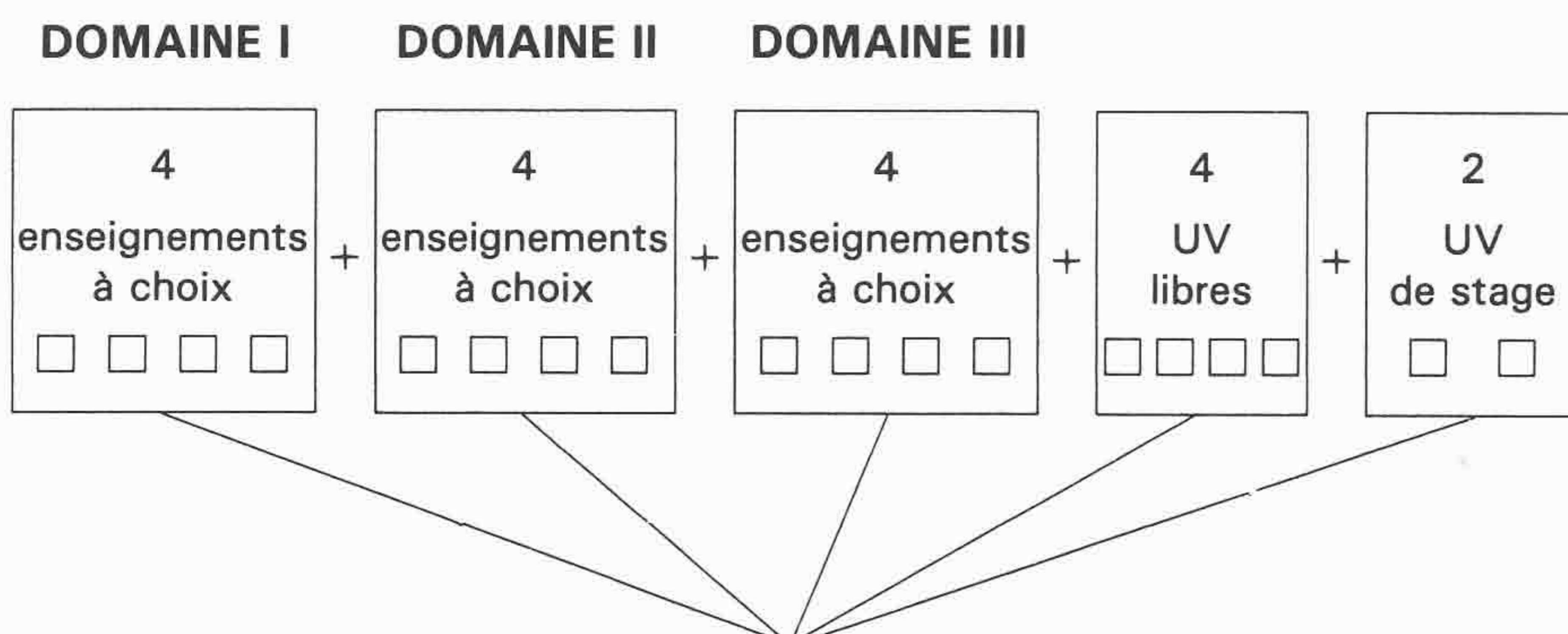
PLAN D'ETUDES

I. ORGANISATION DES ETUDES

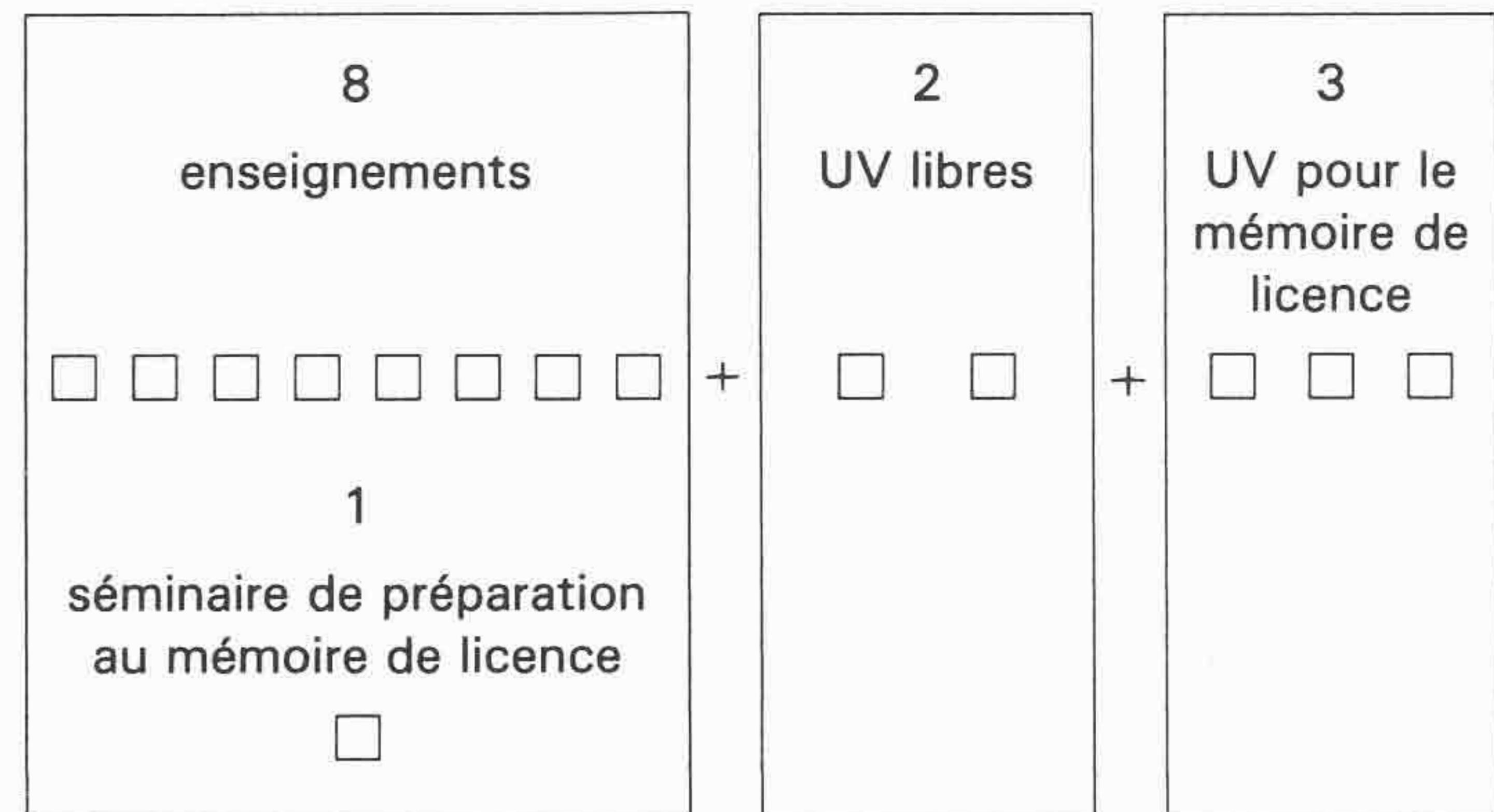
Les études de licence sont organisées en deux cycles comportant respectivement 18 UV (*premier cycle*) et 14 UV (*deuxième cycle*).

Les 32 UV de la licence en sciences de l'éducation se répartissent de la manière suivante:

PREMIER CYCLE: 18 UNITES DE VALEUR



1 certificat à choix (A, B, C, D ou E)



1. STAGE

Les étudiants qui s'inscrivent à la licence sans avoir de pratique pédagogique doivent faire un *stage obligatoire* qui vaut 2 UV de premier cycle.

Les stages ont pour but de donner la possibilité aux étudiants n'ayant pas eu de pratique éducative préalable de faire une expérience minimale.

Pour le choix des stages et les détails pratiques, les étudiants prennent contact avec le secrétariat des étudiants de la section (bureaux 350 et 351) dès le début de la première année d'études. Un règlement interne des stages est à disposition. Pour les demandes d'équivalences, voir chapitre II, point 4.

2. COURS

(La liste des cours offerts est à consulter sous point IV ci-dessous.)

1. Répartition des cours

Les cours se répartissent en *trois domaines de premier cycle*:

Domaine I Introduction aux sciences de l'éducation.

Domaine II Etude des processus de formation.

Domaine III Etude des systèmes de formation.

Et dans *cinq certificats de deuxième cycle*:

Certificat A Développement et planification des systèmes de formation.

Certificat B Didactiques et pratiques éducatives.

Certificat C Education des adultes.

Certificat D Education spéciale.

Certificat E Théories et pratiques de l'éducation scolaire.

2. Comment faire son programme de cours

Pour chacun des trois domaines de premier cycle, l'étudiant doit acquérir 4 UV choisies dans la liste des enseignements proposés.

Pour le deuxième cycle, l'étudiant s'inscrit à l'un des cinq certificats disponibles et y acquiert 11 UV plus les 3 UV du mémoire de licence. Les certificats de deuxième cycle sont directement gérés par les subdivisions qui dispensent les enseignements principaux.

Les modalités à suivre concernent les pré-requis (enseignements de premier cycle pour lesquels l'étudiant doit avoir acquis l'UV correspondante avant son inscription au deuxième cycle), ainsi que le plan d'études (consigne de choix des UV) sont spécifiques à chaque certificat.

Des indications détaillées relatives à chaque certificat figurent après les listes des cours de deuxième cycle (point IV).

3. Les enseignements à suivre pour les *4 UV libres de premier cycle* peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (premier cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève. Pour être reconnus comme UV, ces enseignements doivent correspondre à deux heures hebdomadaires d'enseignement pendant deux semestres (cours, séminaire, travaux pratiques) sanctionnés par une évaluation.

4. 1 ou 2 de ces 4 UV peuvent être acquises sous forme de *projets indépendants*. Les projets indépendants consistent en travaux réalisés sous la direction d'un enseignant de la section, à l'exclusion des assistants.

5. 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises par l'exercice d'activités professionnelles dans un domaine de l'éducation.

1 UV de cette nature s'acquiert soit par une année d'activité à plein temps, soit par deux années d'activité à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps.

6. Les enseignements à suivre pour l'obtention des *2 UV libres de deuxième cycle* peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (deuxième cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève.

Pour être reconnus comme UV, ces enseignements doivent correspondre à la définition donnée plus haut (point 3).

7. Ces UV libres peuvent être acquises sous forme de projets indépendants (cf. ci-dessus, point 4).

3. MEMOIRE DE LICENCE

Le règlement concernant les mémoires de licence peut être obtenu au secrétariat des étudiants (bureaux 350 et 351).

II. DUREE

La durée des études pour l'obtention de la licence est de *huit semestres au minimum, seize semestres au maximum* (équivalences comprises). Au-delà de huit semestres, le candidat qui n'a pas terminé le premier cycle est éliminé de la section. L'étudiant peut s'inscrire au deuxième cycle au plus tôt quatre semestres après le début de ses études, pour autant qu'il ait achevé le premier cycle ou qu'il l'achève parallèlement à l'inscription des premières UV de deuxième cycle. Une

dérogation pourra être accordée aux étudiants ayant bénéficié d'équivalences pour les unités d'enseignement de premier cycle.

Les étudiants qui travaillent à 100% durant une partie ou la totalité de leur formation universitaire peuvent obtenir une prolongation de leur délai d'études. La conseillère aux études les renseignera sur les conditions et les modalités d'octroi.

III. ECHECS

Trois échecs sont admis dans le cadre des 16 UV d'enseignement requises au premier cycle et deux échecs sont admis dans le cadre des certificats de deuxième cycle.

Un échec supplémentaire entraîne l'élimination de l'étudiant, de même qu'un échec relatif aux UV du stage ou du mémoire de licence.

Pour les étudiants au bénéfice d'équivalences, le nombre d'échecs admis dans le cadre des UV d'enseignement de la licence ne peut en aucun cas dépasser le quart des UV à acquérir au moment de l'inscription dans la section.

IV. LISTE DES COURS

Remarque: Les cours en italique ne seront pas donnés en 1987-88.

PREMIER CYCLE

DOMAINE I — Introduction aux sciences de l'éducation

| | | |
|-------|--|-------------------|
| I 1 | Démarches de recherche en éducation | Bayer |
| I 2 | Théories du langage et éducation | Bronckart |
| I 3 | <i>Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes</i> | Chaponnière |
| I 4 | Histoire des idées pédagogiques: l'autonomie des éducables et la modernité | Hameline |
| I 5 | <i>Apports et limites des méthodes quantitatives en éducation</i> | NV |
| I 6 | Pédagogie générale | Huberman/Hameline |
| I 6 1 | Le Journal: un approfondissement du vécu des futurs enseignants primaires | Huberman/Hameline |
| I 7 | Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation | Dasen |
| I 9 | Biologie et éducation | Giordan |

DOMAINE II — Etude des processus de formation

| | | |
|------|--|----------------------|
| II 1 | Evaluation pédagogique: régulation des processus de formation | Allal |
| II 2 | Développement, éducation et relations intersubjectives | Cifali |
| II 3 | Approche psychosociologique de l'éducation des adultes | Dominicé/Ollagnier |
| II 5 | La relation pédagogique dans les groupes de formation | Poussiére |
| II 6 | Processus de formation en éducation spéciale | Büchel |
| II 7 | Développement de l'enfant et processus d'apprentissage | Rieben/Robert-Tissot |
| II 8 | Analyse psycho-sociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales | Schubauer-Leoni |

DOMAINE III — Etude des systèmes de formation

| | | |
|-------|---|---|
| III 1 | Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives | Carton |
| III 2 | Education comparée: introduction à une méthode contextuelle | Furter |
| III 3 | Economie et éducation: coûts et financement des systèmes de formation | Hanhart |
| III 4 | Education et société: approche sociologique et historique | Hutmacher |
| III 5 | Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse | Poglia |
| III 6 | Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé | Poletti |
| III 7 | Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes | Stroumza |
| III 8 | Conditions handicapantes et intégration | Enseignants EDS Coordination: L. Vaney |

DEUXIEME CYCLE

CERTIFICAT A — Développement et planification des systèmes de formation

| | | |
|------|---|----------------|
| A 1 | Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse | Carton |
| A 2 | Migration et formation | Rey-von Allmen |
| A 3 | Ecole et participation | Carton |
| A 4 | Planification de l'éducation: les fonctions de la formation dans les espaces régionaux en Suisse | Hanhart |
| A 5 | Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives: la dimension utopique | Furter |
| A 6 | Education comparée: la problématique régionale | Furter |
| A 7 | Education et politiques économiques | Kostecki |
| A 8 | Education et société: approche d'anthropologie sociale et culturelle: approches interculturelles en éducation et en psychologie | Dasen |
| A 9 | Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPSF | Schurmans |
| A 10 | Education informelle et scolarisation | Dasen |
| C 8 | Formation et mass media | Zoller |
| D 6 | Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs | Pingeon |
| E 6 | Evaluation des réformes et innovations scolaires | Allal/Huberman |
| K 3 | Sémiologie de la communication | Prieto |
| H 3 | Sociologie de l'éducation | Girod |

CERTIFICAT B — Didactiques et pratiques éducatives

| | | |
|-----|---|---------------------|
| B 1 | Didactique de la langue: initiation | Bronckart |
| B 2 | Didactique de la langue: séminaire de recherche | Bronckart/Schneuwly |
| B 3 | Didactique des mathématiques | Brun |
| B 4 | Séminaire de recherche en didactique des mathématiques I | Brun |
| B 5 | Apports psychanalytiques au champ éducatif | Cifali |
| B 6 | Séminaire de recherche: apports psychanalytiques au champ éducatif | Cifali |
| B 9 | Didactique et épistémologie des sciences: initiation Communication, éducation, culture scientifique | Giordan |

B 10 Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences

B 11 *Education relative à l'environnement*

B 12 Didactique des sciences: l'expérimentation et son exploitation

B 13 *Psychologie sociale de l'échec scolaire*

B 14 Séminaires et travaux dirigés en psychologie sociale de l'éducation

B 15 Approche clinique du langage écrit de l'enfant

B 16 *Bilinguisme précoce et apprentissage d'une deuxième langue*

B 17 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPE

C 3 Philosophie de l'éducation

E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée

E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique

K 2 L'explication en psychologie sociale

K 3 Sémiologie de la communication

Giordan

Giordan

Goy

Schubauer-Leoni

Schubauer-Leoni

Vitale-Othenin-G.

Vitale-Othenin-G.

Schneuwly

Hameline/Charbonnel

Allal

Perrenoud

Doise/Mugny

Prieto

CERTIFICAT C — Education des adultes

C 1 Les femmes et la formation: séminaire de recherche

Chaponnière

C 2 *Evaluation et éducation des adultes*

Dominicé

C 3 Philosophie de l'éducation

Hameline/Charbonnel

C 4 *Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers*

Poletti

C 5 Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers

Poletti

C 6 Animation des groupes de formation

Poussiére

C 7 L'éducation permanente en milieu populaire

Stroumza

C 8 Formation et mass media

Zoller

C 9 De l'adolescence à la vie adulte: histoire de vie et formation

Dominicé/Finger

Neri

C 10 Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation

Poussiére

C 11 Autogestion pédagogique: les relations du pouvoir dans les groupes

Stroumza

C 12 Etude de cas: nouvelles technologies, restructuration du travail et formation

Zoller

C 13 Minorités et mass media

Hameline

C 14 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDA

Dominicé

C 15 *Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes*

A 1 Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse

Carton

A 2 Migration et formation

Rey-von Allmen

CERTIFICAT D — Education spéciale

D 1 *Handicap et prévention dans la petite enfance*

Chatelanat

D 2 Intervention précoce en éducation spéciale

Chatelanat

D 4 Déviances comportementales et pratiques éducatives

Pingeon

D 5 Délinquance juvénile: théories et pratiques

Pingeon

D 6 Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs

Pingeon

D 7 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale

Büchel

| | | |
|---|--|----------------------|
| D 8 | Séminaire d'application des techniques d'observation | Rey-Pinto |
| D 9 | Approche socio-éducative des adolescents et des adultes mentalement handicapés | Vaney |
| D 10 | Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDS | Büchel |
| D 11 | Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales | Vuille |
| D 12 | Cours de sensibilisation à la psychomotricité | Oppikofer/Schnydrig |
| A 2 | Migration et formation | Rey-von Allmen |
| B 5 | Apports psychanalytiques au champ éducatif | Cifali |
| B 13 | <i>Psychologie sociale de l'échec scolaire</i> | Schubauer-Leoni |
| E 1 | Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée | Allal |
| E 5 | Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention | Rieben/Calpini |
| CERTIFICAT E — Théories et pratiques de l'éducation scolaire | | |
| E 1 | Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée | Allal |
| E 2 | Analyse des processus d'enseignement | Bayer |
| E 3 | Les partenaires de l'éducation : relation famille-école | Kellerhals/Montandon |
| E 4 | <i>Processus d'innovation scolaire</i> | Huberman |
| E 5 | Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention | Rieben |
| E 6 | <i>Evaluation des réformes et innovations scolaires</i> | Allal/Huberman |
| E 7 1 | Supports et moyens de formation : spécificité et choix des media pour la communication didactique | Frignani |
| E 8 | Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique | Perrenoud |
| E 10 | Séminaires de recherche (1987-88) : E 10 1 Processus d'apprentissage, auto-régulation et réussite scolaire | Allal/Saada |
| E 11 | E 10 3 Relations famille-école | Montandon |
| A 2 | Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision TPES | Schindler-Hexel |
| B 5 | Migration et formation | Rey-von Allmen |
| B 13 | Apports psychanalytiques au champ éducatif | Cifali |
| C 3 | <i>Psychologie sociale de l'échec scolaire</i> | Schubauer-Leoni |
| | Philosophie de l'éducation | Hameline/Charbonnel |
| HORS CERTIFICAT | | |
| H 3 | Sociologie de l'éducation | Girod |

**MODALITES DE GESTION
DES CERTIFICATS DE DEUXIEME CYCLE
(11 UV + 3 UV pour le mémoire de licence)**

CERTIFICAT A (DPSF)

Pré-requis : 3 UV à choisir parmi les enseignements III 1 à III 5
Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 10
 2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A
 2 UV libres
 1 UV du séminaire de préparation au mémoire (A 9)
 3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT B (DPE)

Pré-requis : 1 UV, l'enseignement I 2
Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 16
 2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B
 2 UV libres
 1 UV du séminaire de préparation au mémoire (B 17)
 3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT C (EDA)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements II 3 et III 7
Plan d'études : 8 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C
 2 UV libres
 1 UV du séminaire de préparation au mémoire (C 14)
 3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT D (EDS)

Pré-requis : 3 UV, les enseignements II 7 ou «Le développement de l'intelligence» de M. Montangero ainsi que II 6 et III 8
Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements D 1 à D 12
 3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D
 2 UV libres
 1 UV du séminaire de préparation au mémoire (D 10)
 3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT E (TPES)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements I 6 et II 7
Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 à E 8
 2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E
 1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certif. B
 2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)
 2 UV libres
 1 UV du séminaire de préparation au mémoire (E 11)
 3 UV pour le mémoire de licence

Remarque : Les séminaires de recherche ne sont ouverts qu'aux étudiants inscrits au certificat E.

2. ETUDIANTS PREPARANT DES DIPLOMES POST-LICENCE

A. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE

Pour être admis aux études menant à l'obtention d'un certificat de formation continue, le candidat doit avoir une licence universitaire et pouvoir justifier de trois ans d'activité professionnelle à plein temps (ou l'équivalent à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps) dans le domaine de l'éducation.

Délai d'études: 2 semestres au minimum et 8 semestres au maximum.

Le troisième échec entraîne l'élimination de ce programme d'études.

MODALITES DE GESTION DES CERTIFICATS DE FORMATION CONTINUE (9 UV)

CERTIFICAT A (DPSF)

Plan d'études: 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 10
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A
1 UV libre de deuxième cycle

CERTIFICAT B (DPE)

Plan d'études: 6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 16
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B

CERTIFICAT C (EDA)

Plan d'études: 2 UV obligatoires, les enseignements II 3 et III 7
7 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C

CERTIFICAT D (EDS)

Plan d'études: 5 UV à choisir parmi les enseignements de D 1 à D 12 (sauf séminaire de préparation au mémoire)
4 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D

CERTIFICAT E (TPES)

Plan d'études: 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 à E 8
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certif. B
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)
1 UV libre de deuxième cycle

B. DIPLOMES DE SPECIALISATION

Ces diplômes étant actuellement en restructuration, aucune nouvelle inscription ne sera enregistrée en 1987-88.

3. ETUDIANTS PREPARANT UN DOCTORAT

Les étudiants licenciés désirant s'inscrire en vue d'un doctorat sont tenus de suivre trois enseignements — ou d'effectuer trois travaux de recherche indépendants — au minimum, qui valent 3 UV pour autant que les examens en soient réussis. Le choix de ces unités de valeur est fait en accord avec le conseiller, membre du corps professoral de la section, chargé d'orienter le candidat et en principe de le suivre ultérieurement dans la rédaction de son projet de thèse. Les UV requises seraient conçues dans la perspective de la formulation d'un projet de thèse et des moyens requis par ce projet: cours donnés dans la section, cours offerts dans la faculté ou dans une autre faculté, projet indépendant. Le choix de ces UV faciliterait en outre la constitution d'une commission de thèse.

Des équivalences et des dérogations pourraient être accordées par le conseiller après examen approfondi de la formation et de l'expérience professionnelle antérieure du candidat. L'obtention de ces UV donne le droit au candidat de soumettre son projet de thèse à l'approbation du Collège des Docteurs de la section des Sciences de l'éducation.

Le dossier présenté devant ce collège doit comporter obligatoirement trois pièces:

1. Un «canevas» de la thèse, rédigé suivant les instructions édictées par le collège (ces instructions peuvent être obtenues auprès du secrétariat des étudiants), accompagné d'une bibliographie.
2. Un «curriculum vitae» du postulant.
3. La liste de la Commission de thèse accompagnée de l'accord écrit de chacun des membres pressentis pour la composer (cette commission doit comporter au moins trois membres dont deux appartenant au corps professoral de la section).

Le Collège des Docteurs siège trois fois dans l'année, les troisièmes mercredis de novembre, février et mai.

Pour qu'un dossier puisse figurer à l'ordre du jour de l'une de ces trois sessions, le postulant doit le déposer au secrétariat des étudiants, le 1^{er} novembre, le 1^{er} février ou le 1^{er} mai, dernier délai. Le nombre d'exemplaires requis est à demander au secrétariat des étudiants ainsi que tous renseignements complémentaires éventuels.

4. COURS DESTINÉS AUX CANDIDATS A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (Divisions élémentaire et moyenne)

L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des enseignants et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue des cours, chapitre IV de cette brochure.

- I. Le programme des candidats pendant leur deuxième année de formation à la FPSE est constitué de 9 unités de valeur réparties comme suit:
 - a) Trois enseignements obligatoires:
 - I.6 Pédagogie générale

Huberman et Hameline

| | |
|--|----------------------|
| III 4 Education et société: approche sociologique et historique choix entre: | Hutmacher |
| II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives ou | Cifali |
| II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage | Rieben |
| b) Quatre enseignements à choisir parmi les cours du premier cycle de la licence (y compris les cours II 2 et II 7), voir liste des cours. | |
| c) Deux séminaires obligatoires: | |
| — Séminaire du journal | Huberman et Hameline |
| — Séminaire de recherche, à choisir parmi les cinq séminaires suivants: | |
| — Un enfant «difficile» dans la quotidienneté de la classe | Cifali |
| — L'écart théorie-pratique dans l'éducation scolaire au début du siècle | Hameline |
| — Méthodes actives et l'autonomie de l'enfant | Huberman et Hameline |
| — Finalités et fonctions sociales de l'école | Hutmacher |
| — Pédagogie différenciée | Rieben |

Remarques:

Les candidats seront convoqués à une séance d'information pendant la semaine qui précède la rentrée universitaire. Ils recevront à cette séance: les feuilles d'inscription aux cours, des informations concernant les séminaires de recherche organisés à leur intention, un document indiquant les dispositions réglementaires qui les concernent.

Les candidats qui envisagent de terminer ultérieurement la licence opéreront leurs choix de manière à ce qu'ils soient conformes aux exigences du programme de licence (voir sous «Comment faire son programme de cours», deuxième paragr.: 4 unités par domaine).

II. Le programme des candidats comprend, en outre, 5 unités de valeur obtenues au cours de leur formation:

2 unités de valeur de stage pratique pour les remplacements effectués à l'école primaire;

3 unités de valeur pour des enseignements spécifiques aux candidats:

- Aspects relationnels de la fonction enseignante (UV du domaine II) Piron
- Théories du langage, mathématiques et éducation (UV du domaine I) et maîtres de méthodologie Bronckart, Brun
- Relations entre institution scolaire et institutions parascolaires (UV du domaine III) et intervenants de diverses institutions Palandella

5. COURS DESTINÉS AUX ENSEIGNANTS ET AUX CADRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des enseignants et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours au Catalogue des cours, chapitre IV de cette brochure.

Remarque: Les cours indiqués en italique ne seront pas donnés en 1987-88.

| | | |
|-------|--|---------------------|
| II 1 | Evaluation pédagogique: régulation des processus de formation | Allal |
| E 6 | <i>Evaluation des réformes et innovations scolaires</i> | Allal/Huberman |
| E 2 | Analyse des processus d'enseignement | Bayer |
| I 2 | Théories du langage et éducation | Bronckart |
| B 2 | Didactique de la langue: séminaire de recherche | Bronckart/Schneuwly |
| III 1 | Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives | Carton |
| III 2 | Education comparée: introduction à une méthode contextuelle | Furter |
| B 10 | Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences | Giordan |
| C 3 | Philosophie de l'éducation | Hameline |
| III 3 | Economie et éducation: coûts et financement des systèmes de formation | Hanhart |
| B 14 | Séminaires et travaux dirigés en psychologie sociale de l'éducation | Schubauer-Leoni |
| III 5 | Politique, planification et administration de l'administration en Suisse | Poglia |

IV. CATALOGUE DES COURS

La liste des cours est donnée selon l'ordre alphabétique des enseignants. Pour chaque cours, le code qui précède se réfère au nouveau plan d'études; le code qui suit, entre parenthèses, indique domaine et niveau selon l'ancien plan d'études.

IMPORTANT

Les pré-requis qui sont indiqués pour certains cours ne concernent que les étudiants de l'ancien plan d'études.

Mme ALLAL

II 1 Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation (D II)

2 h. de cours jeudi 10-12 h.

Pré-requis: un an de pratique dans le domaine de l'éducation ou I 6 — Pédagogie générale.

Finalités et fonctions de l'évaluation (évaluation formative, sommative, pronostique) et cadres de référence correspondants. Rôle de l'évaluation dans la régulation et la différenciation des processus de formation. Elaboration des objectifs pédagogiques. Principes de construction et d'exploitation de différents instruments d'évaluation (contrôles écrits, échelles d'appréciation, grilles d'observation, questionnaires). Perspectives nouvelles d'évaluation, d'auto-évaluation et d'évaluation mutuelle.

Mme ALLAL

E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée (C II)

2 h. de cours-séminaire jeudi 14-16 h.

Le concept de pédagogie différenciée : justifications psychopédagogiques et socioculturelles d'une pédagogie adaptée aux différences entre élèves. Analyse des processus d'apprentissage et d'évaluation (ou d'auto-évaluation) mis en œuvre dans des activités pédagogiques relevant, d'une part, des théories behavioristes (enseignement programmé et modulaire, gestion des continences de renforcement) et, d'autre part, des théories constructivistes (pédagogie par la découverte, jeux et simulations). Comparaison de dispositifs informatiques fondés sur des théories d'apprentissage et des conceptions didactiques contrastées. Apports et limites de chaque activité ou dispositif par rapport aux objectifs d'une pédagogie différenciée.

Mme ALLAL et Mme SAADA

E 10 1 Séminaire de recherche : Processus d'apprentissage, auto-régulation et réussite scolaire

2 h. de séminaire

mardi 17-19 h.

Ce séminaire de recherche portera sur les relations entre la réussite scolaire des élèves et les stratégies qu'ils mettent en œuvre face aux situations d'apprentissage : décoder les règles/exigences inhérentes aux situations, développer des conduites d'auto-régulation, établir des liens entre les tâches quotidiennes effectuées en classe et les objectifs (potentiels) visés à plus long terme. Les étudiants participeront à la préparation et à l'application sur le terrain d'instruments d'entretien et d'observation. La recherche sera centrée sur les derniers degrés de l'école primaire (4P et 6P), avec une extension possible (selon l'intérêt des participants) aux degrés du Cycle d'orientation.

N.B.: Ce séminaire est réservé aux étudiants (a) qui sont inscrits au certificat E (TPES), et /ou (b) qui ont suivi ou qui suivent en parallèle le cours-séminaire E 1.

Mme ALLAL et M. HUBERMAN

E 6 Evaluation des réformes et innovations scolaires (D II)

2 h. de cours-séminaire

Examen des enjeux de l'évaluation des réformes et des innovations dans le contexte scolaire. Comparaison et critique des différentes approches d'évaluation du point de vue conceptuel et méthodologique. Analyse d'études de cas basée sur des rapports publiés par des centres de recherche et sur des rencontres avec des chercheurs des centres concernés.

M. BAYER

I 1 Démarches de recherche en éducation (D II)

2 h. de cours jeudi 8-10 h.

Pré-requis: une année d'études universitaires.

La recherche en éducation : domaines et méthodes. Examen des démarches fondamentales de la recherche scientifique. L'élaboration des questions et des hypothèses de recherche. Introduction aux instruments d'observation et de mesure en éducation. Selon le temps à disposition, des schémas de recherche : introduction aux plans expérimentaux et aux plans d'enquêtes.

M. BAYER

E 2 Analyse des processus d'enseignement (C II)

Semestre d'hiver : 2 h. de cours-séminaire

Semestre d'été : 2 h. de travaux pratiques

jeudi 10-12 h.

Pré-requis: une année d'études universitaires.

Présentation des problèmes et des applications de l'analyse des processus d'enseignement. Présentation de quelques techniques d'observation systématique des interactions pédagogiques. Exercices d'observation et d'analyse dans le cadre de recherches en cours (il faut prévoir quelque dix heures d'observation dans les classes, réparties sur l'année).

M. BRONCKART**I 2 Théories du langage et éducation (C II)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16 h.

Présentation critique de quelques-unes des théories du langage qui exercent actuellement une influence déterminante, notamment au niveau de la rénovation des programmes d'enseignement de la langue maternelle: théorie du signe, grammairies structuralistes et génératives, théories de l'énonciation et perspectives textuelles.

M. BRONCKART**B 1 Didactique de la langue: initiation (C I)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 16-18 h.

Analyse des trois niveaux de problèmes posés par la didactique des langues:

- le fonctionnement de la langue et son acquisition (mise en évidence des procédures utilisées par les enfants de 3 à 15 ans pour comprendre et produire différentes structures de la langue);
- la connaissance de la langue (au sens de théorie explicite ou grammaire);
- les normes ou valorisations appliquées par la société à certains modes de fonctionnement ou à certaines formes de connaissance.

MM. BRONCKART et SCHNEUWLY

B 2 Didactique de la langue: séminaire de recherche (C II)

2 h. de séminaire

mardi 16-18 h.

Pré-requis: (I 2) — Théories du langage et éducation.

Etude de textes écrits produits par des élèves et des adultes en situation scolaire. Utilisation pratique des principaux concepts introduits par la linguistique textuelle (cohésion, connexion, grammaire de récit) et énonciative (destinataire, énonciateur, types de texte). Information sur le développement de la capacité de produire des textes écrits. Réflexion sur la situation scolaire de production de textes: les problèmes de la consigne et de la correction.

M. BRUN**B 3 Didactique des mathématiques: La psychologie du développement cognitif et l'enseignement des mathématiques (C II)**

2 h. de cours-séminaire

mardi 18-20 h.

Les sujets suivants sont traités:

- développement de l'enfant et première éducation mathématique;
- l'acquisition de quelques notions au programme de l'école primaire;
- analyse de tâches scolaires conçues selon différents cadres de référence et selon différentes finalités;
- observation et analyse des conduites des élèves dans le cadre de la classe: problématique et méthodes.

Ce cours est conçu dans la perspective d'une formation continue des enseignants et s'efforce d'intégrer la pratique des participants au moyen des travaux demandés pour l'évaluation.

M. BRUN**B 4 Séminaire de recherche en didactique des mathématiques I (C II)**

2 h. de séminaire-travaux pratiques

jeudi 10-12 h.

Sur la base de rapports de recherches et d'articles, nous étudierons les problèmes posés par le passage de l'activité sur un matériel à la représentation écrite (schémas, diagrammes, symbolismes, formulations), chez des élèves de l'école enfantine et primaire. Examen des tâches où l'on cherche à rendre fonctionnel le recours à des représentations écrites.

F. BÜCHEL**II 6 Processus de formation en éducation spéciale:
Les personnes handicapées (C I)**

2 h. de cours

mardi 10-12 h.

Le cours constitue une large introduction dans le domaine de l'éducation spéciale. Le participant apprendra à interpréter et à organiser la pratique à l'aide de théories et à tester les théories en les confrontant à la pratique.

Le cours comporte deux volets, offerts en alternance. Ils sont indépendants l'un de l'autre, mais pour les étudiants dont le but est d'acquérir un certificat en éducation spéciale, il est recommandé de s'inscrire pour les deux années ensemble.

La première année, nous nous intéresserons à l'objet de l'éducation spéciale: ce sont les enfants et les adultes handicapés. La deuxième année, nous présenterons des méthodes éducatives et thérapeutiques.

Le cours offert en 1987-88 en constitue la première partie.

Dans un premier temps, nous étudierons le handicap mental d'une manière générale: qu'est-ce qu'un handicap? Les théories étiologiques. L'image de soi-même du handicapé. Le rôle du handicapé dans la société. Aspects pédagogiques, psychologiques et médicaux.

Dans un deuxième temps, nous présenterons les différents types de handicap. Nous étudierons surtout la trisomie 21, l'autisme, l'IMC et les handicaps multiples.

F. BÜCHEL**D 7 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale (D II)**

2 h. de cours

mardi 14-16 h.

Pré-requis: II 6 — Processus de formation en éducation spéciale,
I 6 — Pédagogie générale.

Ce cours fournit les bases théoriques et technologiques de l'observation et de l'évaluation libre et standardisée.

Les bases scientifiques devront être maîtrisées de façon à ce que l'étudiant soit capable de décider si un instrument est adéquat pour un certain problème et s'il contient les qualités psychométriques requises.

Un large spectre de méthodes et d'instruments devra être acquis, pour permettre à l'étudiant de développer pour chaque problème une stratégie de recherche optimale. Le participant apprendra à maîtriser à fond les techniques et les instruments les plus importants et à les utiliser.

M. BÜCHEL

D 10 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDS

2 h. de séminaire

mardi 8-10 h.

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui ont choisi un thème de mémoire dans le domaine de l'éducation spéciale, sous la direction d'un enseignant de la subdivision EDS. Le séminaire est également prévu pour des étudiants qui cherchent un thème de mémoire et qui prévoient de commencer avant Pâques.

Après une courte introduction (questions de l'exécution d'une recherche de mémoire), chaque participant présentera son projet ou la recherche en cours. Chaque présentation sera traitée ensuite en fonction des questions de recherche ou des hypothèses formulées, du plan de recherche, d'analyse des données et de leur interprétation.

M. CARTON

III 1 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives (B II)

2 h. de cours-séminaire

mardi 10-12 h.

Etude du concept d'organisation appliquée aux systèmes éducatifs et de ses liens avec d'autres instruments d'analyse de la réalité micro-sociale (groupe, institution).

Etude des structures de pouvoir, des modes de fonctionnement et des processus de décision impliquant les différentes catégories d'acteurs des organisations éducatives (école, systèmes de formation continue, éducation informelle...).

Des études de cas serviront de support à la réflexion des participants.

M. CARTON

A 1 Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse (B II)

2 h. de cours-séminaire

Co-requis: III 7 – Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.

Mise en évidence des paramètres pertinents quant à la mise sur pied de la formation continue dans les entreprises, en faisant référence aux modes d'organisation et de gestion du travail, aux conditions de négociations de la formation continue (par ex. le congé-formation) entre les partenaires concernés (syndicats, Etat, patronat) et aux concepts de formation continue sous-jacents à la pratique de ces partenaires.

En alternance avec A 3 – Ecole et participation (B II).

M. CARTON

A 3 Ecole et participation (B II)

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16 h.

Description de différents modes de gestion participative de l'école, l'accent étant mis sur l'espace laissé aux parents, leurs rôles et leurs fonctions. Le but de cette analyse est d'identifier des modèles de gestion participative, d'en faire apparaître les déterminants contextuels, la signification sociale et l'impact au niveau pédagogique.

La réflexion se fondera sur des situations suisses et européennes, ainsi que sur la présentation des principales conséquences de la crise structurelle que traversent la plupart des pays de l'Afrique au sud du Sahara sur leurs systèmes de formation en général, et plus particulièrement sur la redéfinition des rôles des différents acteurs sociaux nationaux et internationaux (Etat, parents, organisations non gouvernementales, entreprises) dans la gestion de l'école. On analysera, dans la perspective de cette redéfinition, les possibilités d'évolution des relations entre éducation et production formelles et informelles.

(N.B.: Ces derniers points s'articulent avec les enseignements de M. P. Dasen aux premier et deuxième cycles.)

En alternance avec le cours A 1 – Gestion des systèmes de formation professionnelle continue et de congé-formation en Europe et en Suisse.

Mme CHAPONNIERE

C 1 Les femmes et la formation: séminaire de recherche (B II)

2 h. de séminaire

mardi 14-16 h.

Pré-requis: I 3 – Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes.

La recherche sur l'éducation et la formation des femmes s'est considérablement développée au cours de ces dix dernières années. Tout comme la recherche relative aux femmes dans les autres sciences humaines, ce type de recherche est traversé par plusieurs courants quant aux présupposés de recherche, à l'objet de recherche et aux méthodes.

Le séminaire se déroulera en trois moments:

1. Etude de l'histoire des recherches sur l'éducation et la formation des femmes.
2. Etude de textes choisis représentatifs des différents courants de recherche.
3. Ces deux premiers moments devraient permettre de tenter par la suite une approche des deux questions suivantes: Quel est l'apport de la recherche relative aux femmes aux sciences de l'éducation et quelle est son incidence sur le système éducatif?

En alternance avec I 3 – Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes (B II).

Mme CHAPONNIERE

I 3 Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes

Historiquement, les obstacles à un développement des capacités intellectuelles indépendamment du sexe de l'individu se sont déplacés du plan institutionnel et juridique au plan psychologique et social. Les normes qui enserraient les rôles sexuels sont devenues plus floues, la construction de l'identité plus problématique. Ce cours envisage comment les conceptions éducatives relatives au rôle de la femme et le système éducatif ont joué simultanément un rôle de frein et de moteur par rapport au développement intellectuel féminin.

En alternance avec C 1 – Les femmes et la formation: séminaire de recherche (B II)

Mme CHARBONNEL (hiver) et M. HAMELINE (été)

**C 3 Philosophie de l'éducation :
la métaphore et la pensée de l'éducation (B II)**

2 h. de cours-séminaire

lundi 17-19 h.

«Dis-moi les images qui te hantent, et je te dirai ce que tu penses...» Le discours sur l'éducation est un terrain privilégié pour l'exercice de la métaphore. Chercher pourquoi, constater, par exemple, que l'alternative proposée par les courants de l'Education nouvelle, s'illustre peut-être en priorité par des changements dans la métaphore éducative. L'éducateur est-il un jardinier qui prépare le terreau ou un potier qui façonne la glaise ? Questions naïves ? Mais «scientistes» et «ingénieurs» de l'éducation sont, aussi, porteurs d'images... Entre mythe et fantasme, l'imaginaire éducatif demeure le vivier de la pensée pédagogique.

Mme CHATELANAT

D 2 Intervention précoce en éducation spéciale (C II)

2 h. de cours-séminaire

jeudi 10-12 h.

Important: Ce cours fait suite au cours D 1 — Prévention et handicap dans la petite enfance qui est donc un pré-requis recommandé.

- Fondements théoriques de l'intervention précoce en éducation spéciale et réflexions nécessaires pour la mise sur pied d'un programme d'intervention précoce.
- Analyse de différents modèles d'organisation de l'intervention précoce et du contenu de programmes éducatifs spécifiques, ainsi que de l'évaluation de ces mesures.

L'accent sera mis sur les programmes éducatifs élaborés à l'intention des bébés à hauts risques et des jeunes enfants handicapés mentaux. Dans ce contexte, des aspects particuliers seront soulignés, tels que le rôle des parents dans le processus éducatif de l'éducation intégrée au niveau préscolaire.

En alternance avec D 1 — Handicap et prévention dans la petite enfance (A II).

Mme CHATELANAT

D 1 Handicap et prévention dans la petite enfance (A II)

2 h. de cours-séminaire

Etude de problèmes posés par :

1. Les mesures de prévention, primaires et secondaires.
2. Le dépistage et le diagnostic psycho-pédagogique chez les bébés à hauts risques et les jeunes enfants handicapés ou menacés d'un handicap.

Analyse de facteurs de risques.

Un certain nombre de thèmes (par ex. : santé et éducation des femmes et handicap, diagnostic prénatal, prévention du handicap socio-culturel, prise en charge précoce institutionnelle) seront étudiés dans des séquences qui impliquent la participation active des étudiants sous forme de travail en sous-groupes, étude de textes, discussion avec des intervenants extérieurs, etc.

En alternance avec D 2 — Intervention précoce en éducation spéciale (C II).

Mme CIFALI

II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives (A I)

2 h. de cours

vendredi 10-12 h.

Dès sa fondation à Genève, l'Institut Jean-Jacques Rousseau contribue à la diffusion des savoirs théoriques pour améliorer une pratique enseignante. Dans le concert des théories, celles qui mettent l'accent sur l'*affectivité* ont leur part. Elles posent des interrogations particulières : comment arrive-t-on à ne pas comprendre l'autre, l'Enfant ? Quel amour et quelle haine se logent à l'intérieur d'une relation pédagogique ? Que se passe-t-il sur la scène de l'imaginaire pour que soit inhibé ou dynamisé l'éveil d'un rapport intelligent au monde ?

Une part importante du rôle de l'éducateur est d'enseigner, alors quelle peut être sa place dans le contexte de ces autres interrogations ? Elaborer des solutions, défaire des situations nouées, déplacer les questions, préserver la dynamique d'une démarche par une recherche personnelle et une confrontation aux théories élaborées, tel est l'enjeu de la rencontre de ce cours.

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que B 5 — Apports psychanalytiques au champ éducatif.

Mme CIFALI

B 5 Apports psychanalytiques au champ éducatif (A II)

2 h. de cours

jeudi 8-10 h.

En 1909, Freud écrivait à Jung : «Les instituteurs devraient tous connaître nos affaires, déjà pour l'enfant sain !» Connaître les affaires psychanalytiques pour enseignant, qu'est-ce à dire ? Dans le présent et dans le passé un tel apport au champ de l'éducation, les difficultés, les espoirs et les impasses ne manquèrent point, tournant autour d'une principale interrogation : quelle est en fin de compte la place de l'investigation psychanalytique et de ses concepts parmi les autres sciences humaines ? Qu'a-t-elle à promouvoir dans la pratique éducative ? Ce sont là des questions qui mettent en jeu l'originalité de cet apport.

Ce cours comporte trois parties :

1. La psychanalyse dans son histoire.
2. La psychanalyse dans ses rapports avec le domaine de l'éducation.
3. L'actualité d'un apport psychanalytique : la parole dans l'acte d'enseigner, l'angoisse, et ses multiples conséquences dans le domaine éducatif et scolaire.

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que II 2 — Développement, éducation et relations intersubjectives.

Mme CIFALI

B 6 Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif (A II)

2 h. de séminaire

jeudi 12-14 h.

Pré-requis : B 5 — Apports psychanalytiques au champ éducatif.

Ce séminaire est la continuation du cours «Apports psychanalytiques au champ éducatif I» ; il vise en conséquence un approfondissement de certaines thématiques déjà abordées.

Conçu pour des étudiants avancés dans l'élaboration propre d'un objet de recherche (c'est dire que seront évoqués des problèmes plus méthodologiques, et consi-

dérés les versants d'une démarche de recherche en sciences de l'éducation, surtout lorsqu'y est incluse une dimension psychanalytique), ce séminaire est un lieu de partage avec, respecté, un inévitable éclectisme.

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que B 5 — Apports psychanalytiques au champ éducatif.

M. DASEN

I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation (B I)

2 h. de cours

vendredi 8-10 h.

Introduction aux approches interculturelles de l'éducation:

Le but de ce cours est de fournir à l'étudiant les moyens d'une décentration par rapport à sa propre culture. Se rendre compte de sa propre enculturation dans une société donnée n'est possible qu'en établissant une comparaison avec d'autres styles de vie, d'autres systèmes de valeurs.

Après l'étude ethnologique d'une société particulière, dont les options sont à l'opposé des modèles occidentaux, ce cours envisage la notion de système culturel, et les liens entre l'écologie, la culture et la socialisation, pour examiner ensuite les étapes de la vie de l'enfant dans des cultures différentes. L'éducation dite «traditionnelle», sous ses différentes formes, ainsi que l'école de type occidental sont examinées quant à leur rôle et à leur adéquation culturelle.

La dernière partie du cours portera sur des problématiques locales, mais que le détour par le regard de l'altérité permet de cerner de façon plus globale.

M. DASEN

A 8 Education et société: approches interculturelles en éducation et en psychologie (B II)

2 h. de cours-séminaire

vendredi 14-16 h.

Le but de ce cours-séminaire est de permettre à l'étudiant d'approfondir l'étude de quelques thèmes choisis dans le domaine général des approches interculturelles en éducation et en psychologie. Il est avantageux d'avoir suivi le cours de premier cycle «Introduction aux approches interculturelles de l'éducation».

Le cours-séminaire débutera par l'étude du thème «cultures et développement intellectuel». Les mécanismes cognitifs sont-ils universels ou spécifiques aux contextes culturels? Quelles sont les pratiques de socialisation qui permettent une adéquation entre les phénomènes sociaux et le comportement cognitif individuel? Une deuxième partie portera sur la méthodologie de la recherche interculturelle, et sur certaines méthodes qualitatives (observation participante, observations de comportement dans des situations naturelles, analyse de contenu, etc.); cette année, les méthodes relatives aux entretiens seront étudiées de façon approfondie, alors que le cours-séminaire de l'année prochaine portera davantage sur l'observation. Des exercices pratiques accompagneront cette partie du cours, et les étudiants feront une petite recherche «sur le terrain» pendant le semestre d'été.

Les étudiants auront également l'occasion de faire un travail personnel sur un sujet de leur choix.

M. DASEN

A 10 Education informelle et scolarisation (B II)

2 h. de cours-séminaire

mardi 18-20 h.

Ce cours-séminaire portera sur l'éducation dite informelle ou «traditionnelle». On examinera successivement le rôle des processus d'enculturation et de socialisation dans la transmission culturelle, les processus d'apprentissage intervenant dans la constitution d'un savoir incorporé, et les principes de pédagogie implicites et d'ethnothéories parentales. Un contraste sera établi entre les caractéristiques de l'éducation informelle et celles de l'éducation formelle (scolarisation), sans nier les difficultés d'une telle typologie. On étudiera également les systèmes de formation institutionnalisés dans des contextes culturels différents (par ex. l'école coranique).

Une deuxième partie de ce cours-séminaire portera sur les relations entre l'éducation informelle et les systèmes scolaires actuels dans divers pays du tiers-monde, et en particulier en Afrique noire. On étudiera les problèmes rencontrés et les tentatives de réformes et d'innovations pédagogiques. Les étudiants prendront une part active dans la préparation de ce thème (recherches bibliographiques et présentations d'ouvrages).

M. DOISE et M. MUGNY

**K 2 L'explication en psychologie sociale:
Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs (B II)**

2 h. de cours

vendredi 14-16 h.

Ce cours comprendra deux parties. La première aborde l'étude expérimentale du développement social de l'intelligence dans le courant de la psychologie sociale génétique. La deuxième partie s'intéresse aux approches théoriques et méthodologiques des représentations sociales, et notamment à la question de leur intervention dans le développement cognitif.

M. DOMINICE et Mme OLLAGNIER

II 3 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes (B II)

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16 h.

Education permanente et éducation des adultes: historique, projets éducatifs et stratégies de formation. Présentations et analyses de courants de pensée, de concepts-clés et de réalisations contemporaines significatifs du champ de l'éducation des adultes. La notion d'adulte et son rapport au savoir: cycles de vie, rôles sociaux, développement et processus. La relation éducative et le rôle du formateur. La demande de formation et son contexte organisationnel. La pratique pédagogique des participants en milieu adulte, sans constituer un pré-requis, facilite la compréhension de la réflexion proposée et l'élaboration des travaux à présenter en cours d'année.

M. DOMINICE

C2 Evaluation et éducation des adultes (D II)

2 h. de cours-séminaire

*Pré-requis: II 3 – Approche psychosociologique de l'éducation des adultes,
III 7 – Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.*

Réflexion sur les finalités et les fonctions de l'évaluation dans le cadre de l'éducation des adultes. Cadre théorique de référence centré sur les problèmes posés par la commande, l'objet et les supports méthodologiques caractérisant la pratique de l'évaluation en milieu adulte. Examen d'expériences et de recherches consacrées au processus d'évaluation. Au semestre d'été, constitution de dossiers, par groupes de travail, sur l'évaluation en formation des adultes.

Ce cours sera donné en 1988-89.

M. DOMINICE et M. FINGER

C 9 De l'adolescence à la vie adulte: histoire de vie et formation (A II)

2 h. de cours-séminaire vendredi 10-12 h.

*Pré-requis: II 3 – Approche psychosociologique de l'éducation des adultes,
III 7 – Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.*

Ce séminaire est centré sur l'examen des processus de formation et de connaissance qui caractérisent, notamment, le passage de l'adolescence à la vie adulte. La méthode d'analyse proposée est celle de la «biographie éducative», présentée et discutée en début d'année à l'aide de textes théoriques et de recherches contemporaines. Puis, les participants élaborent leur propre «biographie éducative», le semestre d'été étant consacré à l'analyse du contenu du matériel qui en résulte.

M. DOMINICE

C 15 Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes

2 h. de cours-séminaire

*Pré-requis: II 3 – Approche psycho-sociologique de l'éducation des adultes,
III 7 – Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.*

Cet enseignement doit permettre aux étudiants se spécialisant en éducation des adultes de connaître les différentes démarches de recherche se rapportant à la diversité des pratiques de formation d'adultes. Une part importante sera consacrée à la présentation et à la discussion des orientations de recherche caractérisant actuellement le domaine des processus de formation. Explicitation des conceptions épistémologiques sous-jacentes ainsi que des options méthodologiques suivies. L'examen de ces recherches constitue également un prolongement de réflexions abordées dans d'autres cours à propos de thèmes comme ceux du développement de l'adulte, des régulations formatrices et de l'autoformation.

Ce cours sera donné en 1988-89.

ENSEIGNANTS EDS (Coordination M. Vaney)

III 8 Conditions handicapantes et intégration (B I)

2 h. de cours séminaire

mardi 14-16 h.

Tant le déficient mental que le jeune délinquant, à des titres divers, sont confrontés à des conditions handicapantes. Par ailleurs, un certain nombre de théories et de pratiques visent à l'intégration de ces «déviants».

Successivement, le pôle «Déficience mentale» et le pôle «Déviance et marginalité» de la subdivision EDS traiteront de cette problématique selon des approches originales.

Une troisième séquence permettra une confrontation-discussion sur des thèmes choisis par les participants à ce cours.

M. FRIGNANI

E 7 1 Supports et moyens de formation: spécificité et choix des media pour la communication didactique

2 h. de cours

mercredi 18-20 h.

Les nouvelles technologies de la communication ont donné naissance à un nouveau milieu de formation. La communication en effet ne concerne plus le couple enseignant/élève mais le triangle enseignant/élève/media.

Le but du cours est de familiariser les étudiants avec ce milieu à trois axes, celui des media, celui des langages et celui des stratégies didactiques et de communication.

Le cours s'attachera plus particulièrement à l'audiovisuel. Les étudiants seront amenés à lire et à écrire des messages visuels, sonores et audiovisuels et à réfléchir sur les questions suivantes:

- traduction audiovisuelle des contenus scientifiques;
- insertion de l'audiovisuel dans le projet didactique;
- insertion de l'audiovisuel dans le système multimedia et didactique;
- modalités d'utilisation de l'audiovisuel dans les activités d'enseignement-apprentissage.

Les étudiants auront à réaliser et soutenir un projet audiovisuel ou multimedia didactique de 20 min.

M. FURTER

III 2 Education comparée: Introduction à une méthode contextuelle

2 h. de cours

lundi 18-20 h.

Le but du cours d'introduction est d'initier tout d'abord à la pratique de diagnostics de situations de formation inconnues ou peu familières. Ce faisant, nous y aborderons progressivement un certain nombre de questions méthodologiques et conceptuelles actuellement en discussion dans les différentes écoles d'éducation comparée. Parmi celles-ci, nous mettrons l'accent sur la notion de «système» d'éducation/de formation ainsi que celle de «structures». Nous distinguerons les différents niveaux possibles de comparaison en fonction des unités spatiales privilégiées (territoire national, région, communauté locale, etc.). La dimension dynamique des «systèmes de formation» sera abordée par le biais des différents rôles possibles des acteurs sociaux impliqués. Enfin l'accent sera mis sur l'usage de quelques indicateurs originaux qui permettent de comparer la qualité des diverses formations. En particulier au cours du 3e trimestre, une place importante sera faite

à des débats et des discussions à partir de présentations de dossiers significatifs par les spécialistes ou les étudiants.

M. FURTER

A 5 Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives: la dimension utopique

2 h. de cours-séminaire

vendredi 10-12 h.

Ce séminaire est consacré à l'analyse du rôle de l'imaginaire utopique (différencié de l'idéologique et du mythique) dans les représentations du contexte que se font quelques réformateurs de l'éducation.

Le premier trimestre sera consacré à l'élaboration d'un cadre théorique et historique qui permettra de saisir la spécificité de la pensée utopique. Le deuxième trimestre sera consacré à l'étude de quelques cas significatifs (Campanella, les théoriciens de la Révolution française, Fourier, Brameld, etc.) afin, d'une part, de dégager la part qui y est faite à l'éducation et à la formation; d'autre part, de montrer comment une pensée pédagogique progressiste est nécessairement utopique. Cette double interprétation débouchera sur le phénomène de la dystopie (Orwell par exemple) et ses relations avec les théories de la déscolarisation. Enfin nous chercherons à marquer les différences entre la pensée utopique et la futurologie. Le troisième trimestre sera consacré à la présentation des travaux des étudiants.

M. FURTER

A 6 Education comparée: la problématique régionale

2 h. de cours-séminaire

mercredi 8-10 h.

Ce cours-séminaire devrait souligner l'ampleur des disparités qui existent actuellement à l'intérieur des territoires nationaux et leurs influences sur les politiques culturelles et éducatives.

L'examen de quelques exemples de régionalisation montrera comment il est possible:

- a) de rendre plus positive la confrontation des cultures vécues par les s'eduquants avec les cultures scolaires hédoniques;
- b) de mieux satisfaire les revendications régionales par des politiques de formation, linguistiques et de communication sociale régionalisées;
- c) d'associer plus étroitement le développement culturel et éducatif régional avec d'autres facteurs «non pédagogiques» afin de renforcer un développement endogène et éviter le mal-développement.

Afin d'illustrer la question centrale de l'intégration de la régionalisation et la planification éducatives au développement des ressources humaines, trois modèles caractéristiques seront étudiés: le modèle hydraulique, le modèle du pôle de croissance et celui de l'intégration régionale.

Il est recommandé aux étudiants de suivre parallèlement le cours-séminaire A 4.

M. GIORDAN

I 9 Biologie et éducation (C I)

2 h. de cours et/ou de travaux

sur document (audio-visuel et écrit)

mercredi 8h.30-10 h.

Ce cours est une introduction aux problèmes contemporains traités par la biologie;

leurs conséquences culturelles et éducatives seront soulevées. Il comportera trois volets:

1. une approche des connaissances et des méthodes de la biologie, en relation avec les questions d'actualité (ex.: les bébés éprouvettes, le jardinage biologique, les gènes sauteurs, le cerveau, la mémoire, l'intelligence artificielle, les transmetteurs chimiques, santé et médecine naturelles);
2. une approche des questions éducatives controversées dans lesquelles biologie et culture sont impliquées (ex.: l'intelligence, l'hérédité, les comportements, la sociobiologie, les races, etc.);
3. une approche de l'enseignement de la biologie à divers niveaux dans l'enseignement formel (primaire, secondaire, etc...) et dans la formation professionnelle (santé, hygiène, environnement): ex.: les objectifs, les stratégies éducatives, les outils de formation, etc.

Il constituera ainsi une sensibilisation à ces questions en discussion et proposera quelques outils et quelques repères dans le domaine.

Il s'adresse prioritairement aux étudiants n'ayant pas de formation scientifique ou une formation limitée (maturité scientifique). Toutefois, les scientifiques peuvent y trouver un élargissement de leurs études.

M. GIORDAN

B 9 Didactique et épistémologie des sciences: initiation Communication, éducation, culture scientifique (C I)

2 h. de séminaire
et travaux de recherche

mardi 17.30-19.30 pour les travaux de recherche
et visionnement films didactiques ou l'utilisation
de l'informatique — facultatifs

Pré-requis ou

co-requis: I 9 — Biologie et éducation

B 12 — Didactique des sciences: l'expérimentation et son exploitation.

Ce séminaire est une introduction aux questions liées à la communication, à l'éducation et à la culture scientifique:

- objectifs et finalités,
- connaissance des conceptions des publics (élèves ou grand public) par rapport à un savoir,
- situations et stratégies éducatives (ou culturelles) facilitantes,
- aides didactiques (des séances porteront sur l'utilisation de l'informatique avec possibilité de s'initier au maniement du matériel à des fins éducatives).

Au cours des séances, trois types de structures alterneront:

- des états de question,
- des présentations de recherches élaborées ou en cours,
- des séances de travaux en groupes.

Ces séances seront organisées autour des travaux de l'équipe de recherche du Laboratoire de didactique et épistémologie des sciences, avec la participation de chercheurs des autres cantons romands ou étrangers.

Ce cours peut être pris dans le cadre de la licence des sciences de l'éducation. Il peut servir en option aux étudiants des autres facultés ou universités. Il rentre également dans les cours de formation pour l'enseignement primaire et secondaire ou pour d'autres écoles de formation (notamment: animation culturelle, professions médicales, Ingénieurs, etc.). Il accueille également, en auditeurs libres, toutes personnes désirant s'initier ou se recycler aux domaines d'études.

M. GIORDAN

B 10 Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences (C II)

2 h. de séminaire et
stages de recherche + stages de recherche (horaire suivant les groupes) mardi 15.30-17 h.15

Pré-requis: I 9 — Biologie et éducation
B 9 — Didactique et épistémologie des sciences: initiation
B 12 — Didactique des sciences: l'expérimentation et son exploitation.

Ce séminaire, bien que pouvant servir de crédits pour la licence, est un séminaire de 3^e cycle, préfigurant une formation ultérieure à ce niveau.

Il est conçu comme un lieu de confrontation de travaux d'innovations, de recherche dans le domaine de l'éducation, de la culture et de la communication scientifique (école primaire, enseignement secondaire, université et grand public).

Des journées de réflexion complètent ce séminaire, elles porteront sur l'utilisation des modèles et de la simulation dans la transmission du savoir scientifique.

Des stages dans des classes ou dans des lieux de communication scientifique peuvent également être proposés en fonction des projets des étudiants.

M. GIORDAN

B 11 Education relative à l'environnement (C II)

2 h. de séminaire-travaux pratiques

Ce séminaire a pour objectif une première approche des questions posées par l'éducation relative à l'environnement. Il a pour but de promouvoir de nouvelles stratégies basées sur:

- la résolution des situations-problèmes (pollution, nuisances, aménagement d'espaces, cadres de vie);
- l'interdisciplinarité (multi-, pluri-, transdisciplinarité) et le travail de groupe;
- des essais de passage à l'action et la liaison avec la communauté;
- la clarification des choix en matière d'aménagement de l'environnement.

Ce cours s'adresse aux enseignants ou futurs enseignants (primaires et secondaires) de diverses disciplines, intéressés par l'approche des problèmes liés au cadre de vie et par les innovations pédagogiques.

M. GIROD (Faculté des sciences économiques et sociales)

H 3 Sociologie de l'éducation (B I)

2 h. de cours et 1 h. de séminaire vendredi 17.15-19 h. (SES)

Effets à long terme de l'enseignement. Autant les facteurs de l'inégalité face à l'enseignement sont abondamment étudiés, autant les effets des études sont mal connus, notamment leurs résultats à long terme (chez l'adulte). Pourtant ce sont ces effets à long terme qui mesurent vraiment le degré d'importance des problèmes pédagogiques. Des difficultés d'ordre scolaire qui ne se répercuteraient pas sur la vie de l'adulte seraient de toute évidence à considérer comme assez secondaires. Le cours posera le problème de l'étude des effets à long terme de l'enseignement: effets cognitifs (l'enseignement élève-t-il réellement le degré de culture et les qualifications de la population ?), effets éducatifs (action sur la personnalité, les valeurs, l'idéologie, etc.), effets redistributifs (inégalité des chances au point de vue professionnel, quant à l'accès au pouvoir politique, etc.). Les travaux récents sur ces points. Méthodes. Conclusions.

M. GOY (Faculté des sciences)

B 12 Didactique des sciences: l'expérimentation et son exploitation (C II)

2 h. de cours-séminaire mardi 13.15-15 h.

Ensemble d'expériences élémentaires de physique, de chimie et biologie effectuées par les étudiants. Ces expériences seront placées dans le contexte du programme d'enseignement des sciences au niveau des écoles romandes. Elles conduiront à une extension de la notion d'«environnement».

M. HAMELINE

I 4 Histoire des idées pédagogiques: l'autonomie des éducables et la modernité (B I)

2 h. de cours-séminaire jeudi 16-18 h.

La société occidentale contemporaine place l'«autonomie» des personnes et des groupes parmi les «valeurs» auxquelles le discours commun accorde la priorité. Parmi les fins assignées à l'éducation figure en bonne place la tâche d'avoir à reconnaître, consolider et développer l'autonomie des éducables, qu'ils soient enfants, jeunes ou adultes.

Le but de ce cours est de situer ce désir et cette exigence d'autonomie dans l'histoire qui les voit naître et qui se confond avec la «modernité». Entre autres effets souhaitables, prévisibles ou non, on escompte qu'à l'issue de ce cours, les participants seront capables:

- de mieux référer à leurs origines historiques et culturelles l'usage actuel de l'idée d'autonomie et les pratiques effectives qu'elle recouvre;
- de mieux analyser et de mieux différencier les idéologies éducatives et sociales qui, depuis la fin du XVIII^e siècle, et particulièrement à la jointure des XIX^e et XX^e s., ont accordé une place fondatrice à cette idée;
- de mieux dégager, pour leur propre compte, une définition de l'«autonomie», et de se faire un point de vue personnel (et autonome !) sur son usage comme instrument de la pensée et de la science contemporaines de l'éducation.

M. HAMELINE (hiver) et M. HUBERMAN (été)

I 6 Pédagogie générale (B I)

2 h. de cours lundi 10-12 h.

Cours à thèmes intégrant les apports à l'éducation des théories psychologiques, sociologiques et anthropologiques.

En 1987-88, le cours sera divisé en deux parties:

Semestre d'hiver (M. Hameline):

Il est devenu assez courant de parler aujourd'hui de la «gestion de la classe». On entend même parfois dire qu'un élève qui apprend «bien», c'est d'abord quelqu'un qui est parvenu à «gérer ses apprentissages».

On se demandera si cet emprunt au vocabulaire de la gestion est une simple manière de parler, conforme à l'air du temps, ou si la comparaison entre science de la gestion et science de l'éducation permet un inventaire plus complet et plus utile des tâches de ceux qui enseignent comme des tâches de ceux qui apprennent.

Semestre d'été (M. Huberman):

Rapports entre théories d'enseignement et théories d'apprentissage, notamment à travers les travaux de B. Bloom et la mise en œuvre de la pédagogie de maîtrise.

M. HAMELINE (hiver) et M. HUBERMAN (été)

1 6 1 Le Journal: un approfondissement du vécu des futurs enseignants primaires

2 h. de séminaire

horaire à fixer

Séminaire d'approfondissement à l'intention des candidats à l'enseignement primaire. Spécification d'un thème à travers le «journal de bord» rempli lors des déplacements, et approfondissement de ce thème par le truchement de lectures et de mini-recherches sur le terrain.

M. HAMELINE (été) et Mme CHARBONNEL (hiver)

**C 3 Philosophie de l'éducation:
La métaphore et la pensée de l'éducation (B II)**

2 h. de cours-séminaire

lundi 17-19 h.

«Dis-moi les images qui te hantent, et je te dirai ce que tu penses...» Le discours sur l'éducation est un terrain privilégié pour l'exercice de la métaphore. Chercher pourquoi, constater, par exemple, que l'alternative proposée par les courants de l'Education nouvelle, s'illustre peut-être en priorité par des changements dans la métaphore éducative. L'éducateur est-il un jardinier qui prépare le terreau ou un potier qui façonne la glaise? Questions naïves? Mais «scientistes» et «ingénieurs» de l'éducation sont, aussi, porteurs d'images... Entre mythe et fantasme, l'imaginaire éducatif demeure le vivier de la pensée pédagogique.

M. HAMELINE

C 14 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDA

2 h. de séminaire

jeudi 9-12 h., tous les 15 jours

Ce séminaire s'adresse aux étudiants (ancien et nouveau plans d'études) qui, effectuant un mémoire de licence sous la direction d'un enseignant de la subdivision Education des adultes, ont choisi leur thématique de travail, ou prévoient de le faire avant Pâques.

Le séminaire doit donner à ses participants l'opportunité d'échanges et de confrontations de points de vue sur la définition et le sens des thèmes du mémoire, sur les problèmes méthodologiques divers rencontrés, sur le rapport de la démarche du mémoire avec le programme de formation suivi.

Des apports théoriques de diverses sources pourraient être suscités et fournis durant l'année.

Dans la mesure du possible, des soutenances de mémoire ou des bilans personnels intervenant à l'issue d'un mémoire prendront place dans le cadre de ce séminaire. La négociation des rythmes de travail avec les participants aura lieu en début d'année (novembre).

M. HANHART

**III 3 Economie et éducation:
Coûts et financement des systèmes de formation (B II)**

2 h. de cours-séminaire

lundi 14-16 h.

Les dépenses consenties par les individus et par les collectivités en faveur de l'éducation ont conduit depuis plusieurs années les financeurs, les administrateurs et les bénéficiaires à s'interroger sur l'efficacité économique des systèmes de forma-

tion et sur la rentabilité privée et sociale de telles dépenses. Les éducateurs demeurent souvent à l'écart des débats, faute de maîtriser les tenants et aboutissants des arguments invoqués.

Le cours-séminaire poursuivra les objectifs suivants:

- explication de quelques concepts économiques transposables dans les systèmes de formation;
- analyse économique du fonctionnement interne des systèmes de formation. L'enseignement, complété par des exemples pratiques et par des études de cas, traitera de l'analyse des dépenses éducatives, de divers modes de financement, de l'efficacité interne dans l'utilisation des facteurs de production, de calcul des coûts et proposera une introduction à l'analyse coûts-avantages.

M. HANHART

**A 4 Planification de l'éducation:
Les fonctions de la formation dans les espaces régionaux en Suisse**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 10-12 h.

Le développement régional suscite dans de nombreux pays post-industrialisés un intérêt et un enjeu croissants; la Suisse n'échappe guère à cette tendance. Partant d'un constat de déséquilibre démographique et de disparités économiques de plus en plus marqués, les autorités fédérales ont élaboré un dispositif législatif (cf. par exemple la Loi fédérale d'aide en matière d'investissement aux régions de montagne) tendant d'abord à atténuer les disparités économiques.

A partir de cette observation, nous nous interrogerons sur les rôles des systèmes scolaires et de formation professionnelle dans le développement régional. Nous privilierons des aspects économiques (rôles dévolus à l'école et à la formation professionnelle dans les projets de développement régional, marchés du travail et systèmes de formation, coûts et avantages d'une institution éducative dans un contexte régional, etc.).

Dans un premier temps, nous construirons un cadre conceptuel (mise en relation de concepts tels que: planification économique, développement régional, systèmes scolaires et de formation professionnelle cantonaux). Par la suite, nous recourrons à quelques études de cas à titre illustratif.

Il est recommandé aux étudiant(e)s de suivre également le cours-séminaire A 6.

M. HUBERMAN (été) et M. HAMELINE (hiver)

I 6 Pédagogie générale (B I)

2 h. de cours

lundi 10-12 h.

Cours à thèmes intégrant les apports à l'éducation des théories psychologiques, sociologiques et anthropologiques.

En 1987-88, le cours sera divisé en deux parties:

Semestre d'hiver (M. Hameline):

Il est devenu assez courant de parler aujourd'hui de la «gestion de la classe». On entend même parfois dire qu'un élève qui apprend «bien», c'est d'abord quelqu'un qui est parvenu à «gérer ses apprentissages».

On se demandera si cet emprunt au vocabulaire de la gestion est une simple manière de parler, conforme à l'air du temps, ou si la comparaison entre science de la gestion et science de l'éducation permet un inventaire plus complet et plus utile des tâches de ceux qui enseignent comme des tâches de ceux qui apprennent.

Semestre d'été (M. Huberman):

Rapports entre théories d'enseignement et théories d'apprentissage, notamment à travers les travaux de B. Bloom et la mise en œuvre de la pédagogie de maîtrise.

M. HUBERMAN (été) et M. HAMELINE (hiver)

1 6 1 Le Journal: un approfondissement du vécu des futurs enseignants primaires

2 h. de séminaire

horaire à fixer

Séminaire d'approfondissement à l'intention des candidats à l'enseignement primaire. Spécification d'un thème à travers le «journal de bord» rempli lors des déplacements, et approfondissement de ce thème par le truchement de lectures et de mini-recherches sur le terrain.

M. HUBERMAN

E 4 Processus d'innovation éducationnelle (C II)

Analyse des facteurs qui interviennent lors des tentatives de modification des structures ou des pratiques éducationnelles. En parallèle aux travaux conceptuels, les étudiants auront à introduire une «micro-innovation» quelque part dans leur environnement, afin de vivre au premier degré les phénomènes dont il sera question dans ce séminaire.

Ce cours sera offert en 1988-89.

M. HUBERMAN et Mme ALLAL

E 6 Evaluation des réformes et des innovations scolaires (D II)

2 h. de cours-séminaire

Examen des enjeux de l'évaluation des réformes et des innovations dans le contexte scolaire. Comparaison et critique de différentes approches d'évaluation du point de vue conceptuel et méthodologique. Analyse d'études de cas basée sur des rapports publiés par des centres de recherche et sur des rencontres avec des chercheurs des centres concernés.

M. HUTMACHER

III 4 Education et société: Approche sociologique et historique (B II)

2 h. de cours et 1 h. de travaux pratiques (facultatif)

jeudi 12-14 h.

Objectifs: Initier les étudiants à la démarche sociologique en référence spécifique à l'éducation. Au cours d'une première étape, il s'agit de fonder cette démarche anthropologiquement et épistémologiquement. On se concentrera par la suite sur la genèse des représentations, normes, valeurs, modèles et projets qui informent et guident les pratiques dans le champ éducatif et notamment dans les organisations éducatives. On saisira ainsi ces représentations, normes, etc., comme le produit de rapports sociaux identifiables entre groupes et classes sociales engagés dans le processus historique de production de la société moderne et donc dans une large mesure comme solidaires des structures et du fonctionnement de cette société.

Initier les étudiants à une compréhension critique du contexte social dans lequel s'inscrivent les pratiques éducatives.

M. KELLERHALS (Faculté des sciences économiques et sociales)
et Mme MONTANDON

E 3 Les partenaires de l'éducation: relations famille-école (C II)

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18 h.

L'examen des relations entre la famille et l'école est mené en deux temps. Dans une première section, on examine l'impact des structures et transformations sociales sur les comportements familiaux. On aborde plus particulièrement le thème des fonctions du groupe familial, des genres de fonctionnement interne et de la place de l'enfant dans la famille.

Dans une deuxième section, l'attention se porte sur la socialisation de l'enfant et l'enjeu qu'elle constitue dans les relations famille-école. On étudie les influences réciproques de l'école et de la famille et les représentations mutuelles des enseignants et des parents. On examine enfin les formes de collaboration entre milieu familial et milieu scolaire, ainsi que les modes d'intervention qui s'y associent.

M. KOSTECKI

A 7 Education et politiques économiques (B II)

2 h. de cours

jeudi 12.45-14.15 h.

Le séminaire vise à identifier le rôle économique de l'éducation et à démontrer comment les phénomènes éducatifs, souvent complexes et multidimensionnels, peuvent être analysés à l'aide des instruments de l'analyse économique.

Le séminaire s'adressant à des non-économistes, les participants sont initiés aux principaux outils d'analyse économique (les fondements de la théorie de l'offre et de la demande, fixation des prix et structure des marchés, introduction aux notions d'équilibre général et d'optimum au sens de Pareto, etc.) nécessaires à la compréhension des thèmes abordés.

Passant en revue des grands thèmes de l'économie de l'éducation, l'accent est mis sur les sujets suivants: le rôle du «capital humain» dans les activités économiques, le marché du travail et la planification de l'éducation, les politiques de main-d'œuvre et les structures industrielles, l'éducation et le développement des pays à faible revenu, la rationalité économique du système public de l'éducation, le marché politique et le choix des projets d'éducation, les déterminants de la demande globale pour l'éducation.

Mme MONTANDON

et M. KELLERHALS (Faculté des sciences économiques et sociales)

E 3 Les partenaires de l'éducation: relations famille-école (C II)

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18 h.

L'examen des relations entre la famille et l'école est mené en deux temps. Dans une première section, on examine l'impact des structures et transformations sociales sur les comportements familiaux. On aborde plus particulièrement le thème des fonctions du groupe familial, des genres de fonctionnement interne et de la place de l'enfant dans la famille.

Dans une deuxième section, l'attention se porte sur la socialisation de l'enfant et l'enjeu qu'elle constitue dans les relations famille-école. On étudie les influences réciproques de l'école et de la famille et les représentations mutuelles des enseignants et des parents. On examine enfin les formes de collaboration entre milieu familial et milieu scolaire, ainsi que les modes d'intervention qui s'y associent.

Mme MONTANDON

E 10 3 Séminaire de recherche : relations famille-école

2 h. de séminaire

jeudi 12-14 h.

Pré-requis: Ce séminaire est réservé aux étudiants suivant ou ayant suivi le cours E 3 «Les partenaires de l'éducation : relations famille-école»

Etude des pratiques éducatives des parents et de leur rapport à l'école selon leur type de fonctionnement familial.

Ce séminaire abordera différentes étapes de recherche et impliquera une participation active dans l'élaboration d'instruments, le recueil et l'analyse de données.

M. NERI

C 10 Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation (C II)

2 h. de séminaire

mardi 18-20 h.

Pré- ou

co-requis: C 7 — L'éducation ouvrière, référence pour l'éducation des adultes.

Spécificités de l'éducation des adultes en milieu ouvrier, et leur rôle dans les stratégies de formation.

La réflexion s'appuiera entre autres sur des expériences locales et aura comme terrain principal de référence les activités de formation de l'Université ouvrière de Genève.

Les sujets de réflexion et de discussion seront choisis et délimités autour des thèmes suivants :

- L'alphabétisation des adultes (objectifs et stratégies); l'alphabétisation des travailleurs migrants (notamment en Suisse et en France); l'alphabétisation en Afrique et en Amérique latine.
- La formation culturelle des travailleurs (objectifs et stratégies); l'enseignement du français aux travailleurs immigrés; l'action culturelle en milieu immigré et les problèmes d'intégration.

Mme OPPIKOFER et Mme SCHNYDRIG (Ecole de psychomotricité rattachée à la faculté)

D 12 Cours de sensibilisation à la psychomotricité

2 h. de cours-séminaire

jeudi 18.30-20 h.

L'approche se fait par le vécu corporel dans une conception unitaire et dynamique de la personne.

Les principaux aspects du champ de la psychomotricité librement expérimentés, puis traités, sont :

- la relation à soi-même (schéma corporel, latéralité, coordinations, etc.);
- la relation à autrui (aspects de la communication non verbale);
- la relation à l'environnement (objets, espace, temps, etc.).

Le cours sera limité à 18 personnes. La présence régulière est obligatoire.

M. PERRENOUD

E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique (C II)

2 h. de cours-séminaire

lundi 17-19 h.

Peut-on concevoir les pratiques pédagogiques et les contenus réels du travail des élèves comme une simple application des textes officiels ? Quelle est la part du maître dans l'interprétation, la spécification, la transposition, la mise en œuvre des plans d'études ? Quel est le rôle du système d'évaluation ? des méthodologies ? des moyens d'enseignement ? de la formation des maîtres ?

Le cours a pour but d'esquisser une réponse à ces questions. Conçu comme une introduction à la sociologie de la culture scolaire, du curriculum et des pratiques pédagogiques, il fera une large place à des exemples tirés notamment de recherches romandes sur l'évaluation, la différenciation du curriculum réel, l'enseignement du français ou de la mathématique, la scolarisation de l'informatique, l'aménagement des programmes.

M. PINGEON

D 4 Déviances comportementales et pratiques éducatives (C I)

2 h. de cours

lundi 16-18 h.

Partant de l'exposé de diverses théories à propos de quelques déviances comportementales chez l'enfant et l'adolescent, ce cours a pour objectifs principaux :

- de s'interroger sur les sens de la déviance;
- de comprendre les relations entre symptôme et réaction sociale;
- de faire apparaître certains mécanismes de stigmatisation;
- de réfléchir aux fondements et aux modalités de prise en charge;
- d'étudier certains modèles idéologiques et éducatifs alternatifs.

M. PINGEON

D 5 Délinquance juvénile : théories et pratiques (C II)

2 h. de cours-séminaire

mercredi 12-14 h.

Ce cours a pour but d'approfondir la notion de délinquance juvénile grâce à l'éclairage de diverses approches (sociologique, psychologique, juridique, éducative, politique, idéologique...). Il cherche à résituer le jeune délinquant non plus en tant que minorité marginale mais comme analyseur d'une structure et d'un fonctionnement social plus larges.

Seront approfondis en particulier les points suivants :

- processus de stigmatisation et théories de l'étiquetage;
- réactions sociales informelles et formelles
- mécanismes de reportabilité;
- la transgression comme processus de socialisation.

M. PINGEON

D 6 Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs (B II)

2 h. de cours-séminaire

mardi 16-18 h.

Ce cours-séminaire a pour but de comprendre les objectifs et les enjeux du système socio-éducatif actuel, et d'en voir les incidences sur les modalités de prise en charge des «handicapés sociaux». Les axes privilégiés seront :

- une réflexion sur les politiques sociales et éducatives;
- les mécanismes de division du travail se manifestant par le «syndrome d'appropriation»;
- les difficultés liées à l'action interdisciplinaire;
- les divers sens de la fonction d'opérateur social;
- la délimitation des zones de conflits et de complicité entre opérateurs de prévention, de désignation, de prise en charge et de post-cure;
- l'analyse de quelques projets éducatifs.

M. POGLIA

III 5 Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse (B I)

2 h. de cours-séminaire mardi 16-18 h.

Le système éducatif constituera probablement le cadre institutionnel dans lequel la majorité des étudiants de cette section devront vivre et travailler; aussi, l'objectif de ce cours-séminaire est de répondre aux questions suivantes:

- Quelle est la structure et comment fonctionne(nt) le (les) système(s) éducatif(s)?
- Par qui et comment sont prises les décisions qui le concernent?
- Peut-on planifier son évolution?
- Les contextes économiques, idéologiques, culturels ont-ils une influence?

C'est par l'examen de problèmes et situations actuelles au niveau cantonal, intercantonal et fédéral que ces questions seront abordées.

Mme POLETTI

III 6 Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé (B I)

2 h. de cours-séminaire mardi 16-18 h.

Ce cours, ouvert à tous les étudiants intéressés, a pour objectifs de permettre aux participants:

1. de découvrir leur scénario professionnel;
2. d'envisager les contraintes et ressources de ce scénario et les options envisageables;
3. de découvrir les exigences particulières des formations dans les professions de la santé;
4. d'analyser les systèmes de formation utilisés dans les professions de la santé.

Mme POLETTI

C 4 Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers (C II)

2 h. de cours

Ce cours est ouvert à tous les étudiants intéressés par les grands concepts qui servent de base aux pratiques soignantes.

Le but du cours est d'initier les étudiants aux bases théoriques des soins infirmiers, aux modèles et théories récents dans ce domaine.

Les grands concepts tels que l'adaptation, le stress, la santé, la maladie et la mort, entre autres, sont étudiés en fonction de leur importance dans les soins de santé d'aujourd'hui.

Mme POLETTI

C 5 Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers (D II)

2 h. de cours

mardi 18-20 h.

Pré-requis: II 3 — Approche psychosociologique de l'éducation des adultes,
III 7 — Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.

Enseigner la relation soignant/soigné, ou aidant/aidé, ou ce qu'on nomme communément le «savoir-être», situer cet enseignement dans des cadres conceptuels humanistes, voilà ce qui ne va pas de soi! Le but de ce cours, destiné aux infirmiers, infirmières, éducateurs, enseignants, assistants sociaux et autres étudiants intéressés est de permettre aux participants de

- se familiariser et d'utiliser à bon escient les concepts de l'analyse transactionnelle, de l'approche rationnelle-émotive et de la gestalt, dans le vécu et l'enseignement de la relation soignant/soigné ou aidant/aidé;
- permettre aux participants de situer les problèmes inhérents à cette méthodologie de l'enseignement et, à travers une réflexion collective, dégager quelques options de résolutions de ces problèmes.

M. POUSSIÈRE

II 5 La relation pédagogique dans les groupes de formation (B I)

2 h. de cours-séminaire

lundi 14-16 h. et 16-18 h.

mardi 14-16 h. (dynamique de groupe)

Les étudiants n'ayant aucune expérience professionnelle seront invités à participer à une dynamique de groupe.

Le mode de fonctionnement et la nature du travail requièrent un nombre limité de participants (10). La composition du séminaire sera effectuée à l'issue de la première semaine d'information.

Relation pédagogique et relation de groupe.

Objectifs:

- Approfondir la perception de soi-même en tant que membre et responsable dans un groupe de tâche. (Analyse des attentes, des représentations, des défenses, présentation et représentation de soi, niveau d'implication, authenticité, parole et corps...).
- Se familiariser, reconnaître et savoir utiliser à bon escient des concepts tels que rôles, fonctions, structure, organisation, groupes, en partant de l'analyse du groupe de formation et de situations apportées par les étudiants.
- S'entraîner à élucider les phénomènes propres au fonctionnement des groupes (apparition des normes, conflits, ambivalences, stratégies et jeux, attitudes, relation de pouvoir...).

Démarches:

- Exercices, études de cas, analyse du fonctionnement du groupe, apports théoriques.

M. POUSSIÈRE**C 6 Animation des groupes de formation (B II)**

2 h. de séminaire

lundi 14-16 h.

Donner aux participants l'occasion de réfléchir et de vivre collectivement une situation de membre, d'observateur et d'animateur dans un groupe de formation. Seront abordés les thèmes suivants, en relation avec l'animation: pouvoir, conflit, implication, travail et plaisir, fonctions, observation, analyse, régulation, évaluation, etc.

Démarche:

L'élaboration des connaissances se fait essentiellement sur la base d'une analyse du travail et du vécu des participants dans le groupe. Chacun anime et observe à tour de rôle.

Le mode de fonctionnement et la nature du travail effectué requièrent un nombre limité de participants (10).

La composition du séminaire sera effectuée à l'issue de la première semaine d'information.

M. POUSSIÈRE**C 11 Autogestion pédagogique:****les relations du pouvoir dans les groupes (B II)**

2 h. de séminaire

lundi 11-12 h. 30

Le pouvoir est ce qui permet autant que ce qui empêche; bon pour les uns, mauvais pour les autres, nous l'éprouvons par le biais d'expériences difficiles à partager où se mêlent de façon ambiguë le plaisir et la culpabilité.

Mais le pouvoir s'appréhende aussi par l'analyse du fonctionnement des groupes et des organisations. Les acteurs développent des discours, des jeux, des stratégies, ils s'approprient le temps, l'espace, les structures, les langages, les symboles et l'imaginaire...

Que ce soit au niveau des personnes, des groupes ou du fonctionnement, les collectifs (autogérés ou pas) se heurtent au problème du pouvoir. Celui-ci apparaît au cœur de toute entreprise collective comme un obstacle incontournable.

L'objectif du séminaire est de donner à tout étudiant la possibilité d'acquérir des connaissances, de progresser dans une réflexion et d'apprendre à analyser une situation concrète dans laquelle interviennent des relations de pouvoir.

M. PRIETO (Faculté des lettres)**K 3 Sémiologie de la communication (C II)**

2 h. de cours

horaire à fixer

Introduction à l'étude de la langue dans le cadre des phénomènes communicatifs en général.

Cours recommandé aux étudiants s'intéressant spécifiquement aux problèmes de langue et de communication.

Mme REY-VON ALLMEN**A 2 Migration et formation (B II)**

2 h. de cours

mardi 12-14 h.

Présentation du phénomène migratoire dans sa généralité; types de migrations; situations en Suisse et dans d'autres pays européens; aspects historiques, socio-économiques, législatifs, etc.; incidences des mouvements migratoires sur les politiques éducatives et culturelles.

Examen de problèmes particuliers relevant de l'éducation et de la formation tels que: scolarisation, coéducation des migrants et des autochtones, similitudes/spécificités de leurs problèmes, handicaps/avantages et mesures d'assistance pédagogique, pédagogie interculturelle, formation professionnelle, identité et développement culturels.

Mme REY-PINTO**D 8 Séminaire d'application des techniques d'observation (D II)**

2 h. de séminaire-travaux pratiques

jeudi 18-20 h.

Constitution de groupes de travail par unités selon les thèmes de réflexion choisis par les participants. A titre indicatif: analyse et étude critique de rapports d'anamnèse, de bilans de synthèse, de questionnaires, d'enquêtes, de formes de dépouillement, de conclusions sur l'observation. Etude de cas sur dossier ou sous forme de présentation. L'observation et ses destinataires: l'usage qui en est (ou n'est pas) fait. L'équipe pluridisciplinaire et modes d'intervention à partir des observations. Projets pédagogiques à court et moyen terme.

Mme RIEBEN et Mme ROBERT-TISSL**II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage (C I)**

2 h. de cours

mardi 8-10 h.

Les rapports entre les pratiques éducatives et la connaissance fondamentale de l'enfant. Pourquoi étudier l'enfant: les différentes conceptions de l'enfance, la notion de développement. Comment étudier l'enfant: les méthodes d'investigation. Les différentes étapes du développement et les processus d'apprentissage. Les facteurs de développement et les différences inter-individuelles dans le développement de l'enfant.

Mme RIEBEN et M. CALPINI**E 5 Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention (C II)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 17-19 h.

dès janv. 88, jeudi 8-10 h.

La première partie du cours a pour but la recherche de cadres conceptuels généraux: notions de théorie du développement et de théorie de l'apprentissage, de maturité développementale et de maturité à apprendre, de niveaux et de styles d'apprentissage.

La deuxième partie porte sur l'analyse des composantes cognitives, affectives et sociales des apprentissages scolaires, langue écrite d'une part, notions physiques et logico-mathématiques d'autre part. La relative spécificité des difficultés

M. STROUMZA**III 7 Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes (B II)**

2 h. de cours-séminaire

lundi 16-18 h.

Après une phase de définition générale de l'éducation des adultes et de sa relation au contexte social, un cadre méthodologique est proposé pour permettre l'analyse systématique des implications politiques, économiques et idéologiques d'un système ou d'une situation de formation. Un accent particulier est porté sur la relation formation-qualification-emploi.

Dans une deuxième phase, les participants procèdent à des études de cas utilisant l'approche méthodologique proposée. Quelques-unes de ces études sont ensuite analysées, présentées et discutées.

Ce cours-séminaire vise trois objectifs : élargir et structurer les représentations relatives à l'éducation des adultes; renforcer méthodologiquement l'analyse des incidences sociales d'une formation; enrichir l'expérience pédagogique des participants.

M. STROUMZA**C 7 Education permanente en milieu populaire (C II)**

2 h. de séminaire

mardi 16-18 h.

Au premier semestre, présentation et discussion d'une approche théorique de l'éducation populaire.

Cette approche vise à expliciter le rapport qui existe entre les caractéristiques culturelles et politiques du milieu populaire et la formation qui s'y adresse.

Quelques exemples de formation, analysés à partir d'une grille de lecture issue de cette approche, sont ensuite présentés.

Au deuxième semestre, des travaux réalisés par les participants (études de cas ou approfondissements théoriques) sont présentés et discutés.

M. STROUMZA**C 12 Etude de cas: Nouvelles technologies, restructuration du travail et formation**

2 h. de séminaire

jeudi 16-18 h.

Ce séminaire porte sur l'étude de problèmes actuels posés à la formation professionnelle.

- Définition et analyse prospective de la relation : nouvelles technologies — réorganisation du travail — formation initiale et continue.
- Implications sur les structures de la formation professionnelle : unités capitalisables — congés formation — répartition entre le public et le privé — articulation entre formation initiale et continue.
- Implications sur les contenus en termes de polyvalence et de degré d'abstraction.

Compte tenu de l'aspect exploratoire de ce séminaire il sera fait appel à plusieurs intervenants extérieurs à l'université.

M. VANEY**D 9 Approche socio-éducative des adolescents et des adultes mentalement handicapés (B II)**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 10-12 h.

Bref rappel concernant les définitions, les classifications et les données quantitatives. Sensibilisation au principe de Valorisation du Rôle Social (Wolfenberger) en utilisant un instrument d'évaluation de la qualité des services (P.A.S.S.). Etude des caractéristiques des adolescents et adultes mentalement handicapés en insistant sur l'importance des interactions avec l'entourage et sur les possibilités de développement.

Présentation de la méthode de Planification des Programmes individualisés et d'instruments d'évaluation adaptés aux adolescents et aux adultes.

Réflexions concernant des domaines choisis selon l'intérêt des participants : orientation, formation professionnelle, travail, logement, éducation permanente, loisirs, etc.

Mme VITALE-OTHENIN-G.

B 15 Approche clinique du langage écrit de l'enfant (C II)

2 h. de cours-séminaire

mercredi 17-18 h.30

On partira d'une réflexion sur les oppositions entre code oral et code écrit, et entre activités de compréhension et de production du langage; les participants seront amenés dans ce cadre à repenser leurs intuitions en la matière.

On se centrera ensuite sur l'activité de lecture dont on montrera qu'elle ne saurait être réduite à une simple mise en relation entre graphèmes (lettres) et phonèmes (sons), mais qu'elle est une activité intellectuelle complexe dans laquelle les besoins communicatifs du sujet interviennent, de même que l'ensemble des connaissances qu'il a acquises antérieurement (connaissances du monde en général, aussi bien que connaissances spécifiquement langagières).

Cela permettra d'entamer une réflexion sur l'apprentissage de la lecture chez l'enfant.

En alternance avec B 16 — Bilinguisme précoce et apprentissage d'une deuxième langue.

Mme VITALE-OTHENIN-G.

B 16 Bilinguisme précoce et apprentissage d'une deuxième langue (C III)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis: B 1 — Didactique de la langue: initiation.

Présentation des principaux courants de recherche dans le domaine de l'acquisition d'une deuxième langue :

- acquisition simultanée de deux langues chez le jeune enfant;
- acquisition décalée de L 2 par rapport à L 1, sans recours à un enseignement formel;
- apprentissage « guidé » de L 2 en milieu institutionnel.

Certaines des hypothèses théoriques qui ont été formulées dans le cadre de ces travaux seront examinées, en particulier celles qui fondent les choix pédagogiques en la matière, ou seraient susceptibles de les modifier.

En alternance avec B 15 — Approche clinique du langage écrit de l'enfant.

M. VUILLE

D 11 Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales (B II)

2 h. de cours-séminaire

mardi 12-14 h.

Etude des mécanismes de mise à l'écart d'individus, de catégories ou de groupes sociaux en relation avec l'évolution de la société.

L'accent sera placé sur des périodes de transition, sur le passage critique d'une forme sociale à une autre (du Moyen Age à l'Ancien Régime..., de la révolution industrielle aux nouvelles technologies de l'ère post-moderne).

On analysera spécialement les processus de discrimination, de ségrégation, de précarisation et de marginalisation touchant telle ou telle population : par exemple les hybrides culturels, les travailleurs saisonniers ou clandestins, les personnes handicapées, les chômeurs, les pauvres, les assistés, les nomades, les sorcières, les prostituées.

D'un autre côté, la réflexion portera sur les moyens de prévention et de prise en charge des inadaptations sociales que suscite un système socio-historique donné (de la charité individualisée aux politiques sociales des Etats-Providence via les formes intermédiaires de soutien et de contrôle destinées aux déshérités).

M. ZOLLER

C 8 Formation et mass media :

Déterminants sociaux de la communication (B II)

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16 h.

Ce cours vise à mettre en évidence les principales analyses et théories rendant compte des rapports entre médias et société.

Une présentation de la presse, de la radio et de la télévision en Suisse sert d'introduction à une réflexion sur les fonctions des médias dans le champ social, culturel et éducatif.

Exemples et problématique d'accès différenciés aux contenus des médias pour les groupes et les individus, notamment les jeunes.

Caractéristiques de la télévision éducative et stratégies de formation multi-médias.

Les attitudes et attentes des participants à propos des médias : travaux de groupe.

Implications sociales et culturelles des nouvelles technologies de la communication et politiques nationales de l'information.

M. ZOLLER

C 13 Minorités et médias : la photographie (B II)

2 h. de séminaire

mardi 10-12 h.

Le projet de l'éducation permanente reconnaît un rôle aux minorités et mouvements sociaux comme acteurs du changement social.

Agents de médiation culturelle, ils sont aussi objets de médiatisations de la communication sociale.

Après avoir étudié ce processus dans la presse, le séminaire portera dès cette année sur la problématique de l'image pour rechercher comment des représentations iconiques, photographiques notamment, induisent des représentations sociales.

Nous faisons l'hypothèse qu'aujourd'hui, chaque individu, chaque groupe peut écrire son histoire en images, soit comme reflet de son existence, et peut-être comme interrogation de son développement.

Un corpus photographique d'images «privées» proposées par les participantes et participants sera le point de départ de travaux pratiques d'élaboration d'une grille d'analyse sémiologique, historique et sociale. Cette grille permettra d'interroger des images «publiques» de minorités et mouvements sociaux telles qu'elles apparaissent dans les médias.

NN

I 5 Apports et limites des méthodes quantitatives en éducation (D II)

2 h. de cours

Ce cours présentera une vue d'ensemble des méthodes quantitatives utilisées pour l'analyse des données dans les sciences de l'éducation. En abordant les démarches fondamentales de description et d'inférence statistiques, applicables aux objets d'étude des sciences de l'éducation, il mettra en évidence leurs apports et limites respectifs.